



MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDE DE MASTER 2

Présenté en vue de l'obtention d'un Diplôme de Master Académique
« Didactique des Langues Étrangères »

THÈME

**Le statut de la traduction dans les canevas de mise en conformité :
filière LLE**

Présenté Par Mme : Hamza Sara

Soutenu le: 02/07/2019

Devant le jury composé de :

Présidente : Dr Taguida. A – Université Chadli Bendjedid

Examinatrice : Mme Seridi. H – Université Chadli Bendjedid

Rapporteur : Dr Djedid. I – Université Chadli Bendjedid

Remerciements

*Soyons reconnaissants aux personnes qui nous donnent du bonheur ; elles sont
les charmants jardiniers par qui nos âmes sont fleuries.*

Marcel Proust⁽¹⁾

*Je remercie Dr Djedid Ibtissem pour la confiance qu'elle m'a accordé en
acceptant de diriger ce mémoire ; pour l'enseignement qu'elle nous a
prodiguée ; pour l'attention accordée, pour l'aide et le soutien apportés, pour
sa gentillesse et sa compétence.*

*Mes remerciements s'adressent également aux membres du jury qui me font
l'honneur de lire et de juger ce modeste travail.*

*Je tiens également à remercier les enseignants de l'Option DLE , pour tous les
efforts fournis et la qualité de formation offerte.*

*Je remercie également Mr Bessati , l'ex chef de département de m'avoir donné
la chance de poursuivre mes études et tous ceux qui ont participé de près ou de
loin à la réussite de cette formation*

Sarah Hamza

¹ - <http://evene.lefigaro.fr/citation/soyons-reconnaissants-personnes-donnent-bonheur-charmants-jardi-11351.php>

Dédicaces

A vous mes chers enfants

Anass et Maysoun

Résumé

En Algérie, tout comme dans le monde entier, un diplômé de langue étrangère ne représente pas inéluctablement un potentiel futur enseignant. Vue l'ouverture socio-économique des pays, il peut être appelé à remplir d'autres fonctions telles que la traduction.

En partant de cette réflexion, nous avons tenté de cerner le statut de la traduction dans la formation des étudiants du Département de français à l'université Chadli Bendjedid-El Tarf. Nous avons essayé de mettre en exergue les représentations des enseignants vis-à-vis de la traduction, de savoir s'ils encouragent effectivement l'intégration de cette dernière dans la formation des masterants et dans quels buts ? Nous avons également procédé à l'analyse des canevas des deux parcours d'étude : Licence et Master en soulignant la place fortement réduite octroyée à l'enseignement de la traduction.

Mots Clés : Traduction, représentations, statut, cursus, canevas de mise en conformité.

Summary

In Algeria, just as in the rest of the world, a foreign language graduate does not inevitably represent a potential future teacher. Given the socio-economic openness of countries, he may be called upon to perform other functions such as translation.

Starting from this reflection, we tried to define the status of translation in the training of students from the Department of French Language at Chadli Bendjedid-El Tarf University. We tried to highlight the teachers' representations regarding translation, to know if they actually support its integration in the training of the Master students and for what purposes? We have also analyzed the two study programs: Bachelor and Master, highlighting the strongly reduced place given to the teaching of translation.

Key words: Translation, representations, status, curriculum, compliance pattern

المخلص

في الجزائر ، كما في باقي دول العالم ، خريجو اللغات الأجنبية ليسوا بالضرورة أساتذة مستقبليين ، فنظرا للإفتتاح السوسيو- إقتصادي للبلدان فمن الممكن إسناد وظائف أخرى له ، كالترجمة على سبيل المثال لا الحصر. إنطلاقا من هذه الفكرة، حاولنا من خلال هذا العمل تحديد مكانة الترجمة في تكوين طلبة قسم اللغة الفرنسية - بجامعة الشاذلي بن جديد – الطارف ، و تسليط الضوء على ما تمثله الترجمة بالنسبة لأساتذة القسم، و هل يشجعون حقا فكرة تدريسها لطلبة الماستر و لأي هدف . عدا ذلك فقد حاولنا إجراء قراءة في فحوى عروض التكوين المتوفرة في الجامعة : ليسانس و ماستر مع التأكيد على المكانة المتواضعة التي يحوزها تعليم الترجمة .

الكلمات المفتاحية : الترجمة ، التمثيل، المكانة، مواءمة عروض التكوين.

Sommaire

Titre	Page
Remerciements	I
Dédicaces	II
Résumé	III
Sommaire	IV
Introduction générale	01
Chapitre 01 : le cadre conceptuel	05
1- Définition de la traduction	06
2- La traduction et la didactique des langues étrangères	08
3- La traduction pédagogique	10
4- La réhabilitation de la traduction dans les classes des langues étrangères	15
5- La traduction dans l'enseignement supérieur des langues étrangères	22
Chapitre 02 : approche méthodologique et analyse des résultats	26
1- La pré-enquête : le questionnaire	27
2- Lecture dans les canevas de mise en conformité	32
3- Analyse des résultats	39
Conclusion générale et perspectives de recherche	44
Bibliographie	48
Table des matières	51
Annexes	53

Introduction générale

Le français représente la première langue étrangère utilisée en Algérie après la langue officielle qui est l'arabe. Il est aussi enseigné depuis le jeune âge de l'apprenant, à savoir à partir de la troisième année primaire. Au bout de 12 ans d'enseignement scolaire un apprenant aurait bénéficié d'une formation suffisante pour une maîtrise plus ou moins bonne de cette langue étrangère (désormais FLE). Certains étudiants choisissent de donner suite à cette formation en choisissant de poursuivre des études de littérature et langues françaises, parfois par amour de la langue et parfois pour des raisons purement pragmatiques, puisque le secteur de l'enseignement connaît actuellement le taux de recrutement le plus élevé en Algérie : lors du dernier concours lancé par le Ministère de l'éducation nationale le mois de juin 2018, 8.586 enseignants ont été recrutés dans le pallier primaire, dont 797 postes (soit 9.28%) ont été consacrés uniquement pour la langue française ⁽¹⁾.

Les méthodes d'enseignement dans le parcours de la licence « langue et littérature françaises » varient selon les enseignants et les matières enseignées et les besoins des étudiants, mais l'objectif demeure commun c'est celui d'amener l'apprenant à maîtriser la langue (orale /écrite) et la culture française de sorte que lui-même puisse par la suite transmettre ces connaissances acquises à ses futurs apprenants tout au long de sa carrière d'enseignant du FLE. Tels sont les objectifs indiqués dans le canevas de mise en conformité de la licence (2014, p.07) : « *Développer les compétences langagières écrites et orales en FLE ; Développer des savoirs, savoir-faire et savoir-être en adéquation avec les valeurs universelles de tolérance, d'Interculturalité et de Mondialisation ; Développer l'esprit littéraire critique ; Enrichir leurs connaissances linguistiques, et pragmatiques en Langue Française ; Former de futurs enseignants chercheurs par la maîtrise des concepts méthodologiques ...etc.* »

Tandis que le parcours de master a été confectionné pour répondre à des besoins plus élevés : on ne vise plus la production orale et écrite comme étant des objectifs mais plutôt des outils pour aller au-delà de la langue et s'ouvrir sur les théories d'enseignement des langues étrangères et autres : « *Former des "cadres" pour la coopération linguistique et culturelle de l'Algérie avec les pays francophones ; Former des "cadres" pour la réflexion sur la politique linguistique du pays et les programmes de formation des formateurs en FLE ; Formation théorique, méthodologique et pratique de futurs enseignants de Français langue étrangère : ingénierie de la formation* » (canevas de mise en conformité du Master, 2016,p.06).

¹ <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/125406>

En parcourant les deux canevas ministériels de la licence et du master en FLE, nous avons constaté que le module de traduction est présent dans le parcours de licence, à raison d'une séance par semaine pendant le troisième semestre et jusqu'au sixième, Cependant il n'apparaît plus dans le parcours de master (option didactique des langues étrangères) et que les objectifs visés par l'introduction de cette technique sont plutôt simplistes, c'est-à-dire qu'on ne fait qu'« initier » l'apprenant à la traduction sans pour autant chercher à approfondir ses connaissances dans le domaine : *« Il s'agit d'une initiation à la traduction : donc d'un enseignement à vocation essentiellement pratique de manipulation entre la L1 et la L2, sur des textes simples, de la phrase au paragraphe (thème et version) qui permettront, entre autres, de faire prendre conscience, sans théorisation, des similarités et des différences entre les deux systèmes linguistiques en présence, de la spécificité de chacun, de la dimension culturelle entrant en jeu »* (canevas de mise en conformité de la licence, 2014, p.54).

Pourtant, Ladmiral (cité dans Arroyo, 2008, p.82) définit la traduction comme étant le portail qui permet d'entrer dans un autre univers linguistique voire culturel et d'avoir une « vision constructiviste » de l'universel en nous invitant par le biais d'autres cultures et d'autres pensées, à connaître l'humanité dans ce qu'elle a d'essentiel. Par ailleurs, plusieurs spécialistes dans le domaine de la traduction tels que Christine Durieux, Elisabeth Lavault, J. Delisle déclarent que la traduction n'est pas seulement une technique qui permet de transmettre en langue d'arrivée un texte codé dans une langue de départ mais aussi, un outil qui s'intègre dans un ensemble pédagogique plus vaste et qui sert à tester les compétences dans la langue source et la langue cible et démontrer les capacités de compréhension et de production chez l'étudiant (Belhouts, 2012, p.02), et que l'un de ses plus grands objectifs, entre autres, c'est de former des futurs enseignants de langue (Durieux, 2005, p.39).

Depuis le 19^{ème} siècle et jusqu'aux années 70 la traduction n'a jamais bénéficié d'un statut confortable dans les classes d'enseignement des langues étrangères (désormais LE) : elle est tantôt adoptée et tantôt rejetée. Or, pendant les années 80's avec l'apparition de l'approche communicative, qui encourage l'enseignement authentique des LE à travers une simulation des situations de communication réelles, la traduction a regagné du terrain ; l'objectif n'était pas de l'intégrer pour son utilité pédagogique mais plutôt pour qu'elle occupe le rang d'une cinquième compétence à installer chez les apprenants des langues étrangères notamment les étudiants, étant donné qu'à ce niveau ils acquièrent des capacités cognitives et linguistiques assez développées; et ce grâce à l'adoption de la théorie de la traduction interprétative (TIT) proposée par les deux interprètes de conférences Danika

Seleskovitch, qui est d'autre part la directrice de l'Institut Supérieure des Interprètes et des Traducteurs (ESIT) et Marianne Lederer professeur à l'Université de Paris XII dans leur œuvre « *Interpréter pour Traduire* » éditée en 1984 (Matoré, 1985, p.44).

La théorie de la traduction interprétative ou la théorie du sens, qui est professée à la base aux interprètes de conférence, est fondée sur l'observation d'une pratique, celle de l'interprétation des conférences et de la traduction écrite. Selon Lederer (1997, p.14) « *Le traducteur n'a pas sous les yeux une langue mais des signes graphiques. Le processus interprétatif commence dès qu'il leur intègre non seulement sa connaissance des concepts linguistiques correspondant mais aussi sa connaissance non linguistique des réalités auxquelles renvoient les concepts* ». Ceci permet toujours selon le même auteur (1997, p.15) « *une compréhension du sens qui se construit donc par la fusion de ce qui, d'une part, se dégage de la langue actualisée par le texte et de ce qui, de l'autre, est apporté par les connaissances pertinentes du récepteur (traducteur)*. En d'autres termes la TIT consiste en l'extraction du sens appréhendé d'un texte de départ et le reformuler dans une langue d'arrivée correcte conforme aux règles du système linguistique cible sans interférence aucune de la première langue : « *nous abandonnons en route la plupart des mots pour saisir le sens et reconstruire un nouvel énoncé, un énoncé équivalent et exprimé dans un langage naturel, spontané, avec les moyens de support linguistique de la langue d'arrivée* » Kumbo (2010, p.06) , ce qui représente exactement l'objectif de l'enseignement des LE sous une approche communicative : grâce à cette théorie un apprenant de langue étrangère apprendra à la fois d'effectuer des traductions correctes et de s'exprimer dans une langue étrangère relativement authentique ne serait-ce qu'avec un bagage linguistique limité.

Lederer (1997) confirme également que pour enseigner la traduction il faut donc éliminer les causes d'incompréhension éventuelle et combattre aussi bien les ignorances thématiques que les insuffisances linguistiques

Partant de cette multi-dimensionnalité de la traduction, des bienfaits qu'elle pourrait apporter à la formation des étudiants des LE aussi bien sur un plan académique que dans leurs vies professionnelles et de sa position instable dans l'enseignement supérieur des langues étrangères, découle notre principale question de recherche : **Quel statut occupe la traduction dans le cursus universitaire de français ?**

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la didactique du français langue étrangère à travers lequel, nous essaieront d'explicitier la place de la traduction dans le contenu de la formation universitaire en FLE et les représentations des enseignants vis-à-vis de son intégration dans la

formation des étudiants de master. A cet effet, nous formulons l'hypothèse suivante : les deux formations licence et master n'octroient probablement pas assez de temps à la matière traduction, ce qui ne permet pas aux étudiants, notamment les masterants, de bénéficier des bienfaits de cette matière et par conséquent ils sont incapables de perfectionner leur habileté de traduire.

Pour vérifier la validité de ce que nous avançons comme hypothèse, nous procéderons comme suit : nous commencerons tout d'abord par une pré-enquête auprès des enseignants du département de français de l'université Chadli Bendjedid. Ce travail se fera par le biais de questionnaires visant à vérifier s'ils soutiennent l'intégration de la traduction dans le parcours de formation des étudiants du FLE et ce qu'ils pensent du temps octroyé à son enseignement ainsi que ses éventuels apports dans leurs cours. Ensuite nous procéderons à l'analyse des contenus de formation des parcours de Licence et Master afin de vérifier le volume horaire octroyé à la matière traduction et son statut parmi les unités d'enseignement (fondamentale ou transversale).

Pour ce, notre travail est organisé en deux chapitres : un premier qui englobe toutes les notions relatives à la traduction dans le contexte de la didactique des langues étrangères ; la place qu'elle a occupée dans chacune des méthodologies d'enseignement des LE, sa réhabilitation, son statut dans l'enseignement supérieur notamment dans l'université algérienne. Le second chapitre constitue l'approche méthodologique de la recherche, nous y présenterons les différentes étapes du travail et les résultats obtenus avec analyse détaillée à la fin du chapitre. Enfin nous conclurons en rappelant les points principaux de notre étude et les perspectives de recherche.

Chapitre 1 :

Cadre conceptuel

Introduction

Bien que la traduction ait sans doute été le premier instrument utilisé, le plus ancien même, pour enseigner les langues étrangères. L'attitude envers elle dans le domaine des didactiques des langues, notamment à partir des années 1970, est le plus souvent ambiguë et va jusqu'au rejet total.

Dans ce chapitre théorique nous commençons tout d'abord par définir la notion de traduction et ses différents types, puis nous donnerons un aperçu sur son statut dans les différentes approches de la didactique des langues étrangères à travers l'histoire et quelle fonction chacune lui a octroyée. Ensuite nous distinguerons entre les différents types de traduction, les différentes compétences mobilisées dans chacune et enfin définir le rôle de la traduction dans l'enseignement supérieur du FLE.

1- Définition de la traduction

La définition basique et la plus simpliste du verbe traduire est celle présente dans le dictionnaire : « *transposer un discours, un texte, l'exprimer dans une langue différente* »¹.

Les spécialistes en revanche ne se contentent pas de cette définition, George Mounin (cité dans Kouici, 2012, p:09) définit la traduction comme un travail de lecture, d'interprétation et de réécriture. La même définition nous la retrouvons chez Tatillon (cité dans Abadi, 2016, p:09) pour qui la traduction constitue « *l'opération qui a pour but de fabriquer, sur le modèle d'un texte de départ, un texte d'arrivée dont l'information soit – dans chacun de ses aspects : référentiel, pragmatique, dialectal, stylistique- aussi proche que possible de celle contenue dans le texte de départ* ». D'un point de vue langagier lié aux comportements de compréhension et d'expression, on peut aussi la présenter comme étant un exercice de recherche de correspondance entre deux langues. Cette même insémination est communiquée par Edmond Cary (cité dans Abadi, 2016, p:09) qui considère la traduction comme « *une opération qui cherche à établir une équivalence entre deux textes exprimés en des langues différentes* ».

Ladmiral (cité dans Messoud, 2014, p:26) dénonce la limitation de l'opération traduisante à une « *équivalence abstraite établie entre deux termes de langues différentes* », et il explique que ceci n'est qu'« *un abus du langage courant* », il poursuit : « *car il ne s'agit pas dans ce*

¹ - Petit Larousse, Format CD, édition 2010.

Chapitre 1 : cadre Conceptuel

cas d'une véritable traduction, mais d'une signification assez réduite de l'opération traduisante qu'il préfère appeler le « "degré zéro" sémantique de la traduction. » et qui se limite à la recherche de la signification d'un mot dans un dictionnaire bilingue.

Quant à Seleskovitch (cité dans Messaoud, 2014, p:28) la véritable traduction est « *celle dans laquelle se reconnaissent les bons professionnels* ». Pour ces derniers, la traduction « *n'est pas une exploration de la langue étrangère mais une transmission d'un message* ». Elle dépasse le niveau de la langue pour se situer au celui du discours : « *Pour rendre intelligible le sens original, elle doit, après l'avoir cerné, le séparer soigneusement de l'enveloppe verbale première pour le recouvrir de l'enveloppe appropriée dans l'autre langue.* »

La tâche du traducteur consiste alors à décoder le sens explicite et implicite du texte, de repérer les mots exacts qui reflètent la pensée et l'intention de l'auteur puis reproduire le texte le plus fidèlement possible (Kouici, 2012, p:09).

A cette définition déjà multidimensionnelle de la traduction se rajoute l'aspect culturel et civilisationnel, car la traduction ne se limite pas uniquement à une simple transposition de propos, Ladmiral (cité dans Arroyo,2008,p:81) affirme que la traduction est également un moyen pour pénétrer dans un autre univers linguistique et culturel, quant à Mounin (cité dans Kouici ,2012,p:10) il affirme que la traduction exige une connaissance culturelle car la langue n'est que l'expression de cette dernière. Humboldt (cité dans Ünsal, 2013 ,p: 89) également considère la traduction comme un travail, non une œuvre, qui engage la langue, la culture et la nation : « *traduire est un travail, une interprétation et, en même temps, un acte de liberté, ouvrant l'accès [...] pour le commerce des langues autant que pour la diffusion des idées*».

Selon Bell (cité dans Ilinca ,2013, p:81), la compétence traductionnelle repose non seulement sur la connaissance de la langue de départ (LD) et la langue d'arrivée (LA) mais aussi d'un ensemble de connaissances telles que les genres textuels ; les connaissances du domaine (*real world knowledge*) ; les connaissances contrastives ; la capacité de codage et de décodage composant la compétence communicative : grammaire, sociolinguistique, discours).

Dans cette perspective la traduction peut être considérée comme un champ de recherche pluridisciplinaire ou une discipline limitrophe du moment qu'elle se situe selon Durieux (cité dans Ilinca, 2013, p:80) « *à la frontière de diverses disciplines, auxquelles elle emprunte des pans entiers et dont elle mobilise des théories* » Par conséquent, une approche à la fois interdisciplinaire et pluridisciplinaire et qui fait appel à des connaissances de nature cognitive, linguistique, pragmatique, énonciative ou socioculturelle est à mettre en œuvre pour un processus de traduction

Chapitre 1 : cadre Conceptuel

Parmi les disciplines auxquelles la traduction est étroitement liée nous citons : la linguistique ; la psycholinguistique ; la sociolinguistique ; les sciences de la communication ; la philosophie du langage ; la psychologie cognitive ; les neurosciences (Ilinca : 80, 2013).

Tatillon (cité dans Arroyo,2008 ,p:82) distingue trois phases qui interviennent dans une opération traduisante : 1- le déchiffrement du texte de départ qui consiste à comprendre et assimiler le contenu du texte source ; 2- la production du texte d'arrivée c'est là où le traducteur est appelé à reformuler le texte source et rédiger un texte cible ; et enfin 3- le contrôle du produit final qui consiste en la correction du texte d'arrivée. Donc les trois compétences requises dans un processus de traduction sont : la compréhension dans une langue, la production dans une autre et la correction.

On distingue entre trois formes de traduction que Jakobson (cité dans Sridi,2015,p:25) évoque dans son ouvrage *Essais de linguistique générale* à savoir :

- a- **La traduction intralinguale ou reformulation (rewording)**, elle consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'autres signes de la même langue.
- b- **La traduction interlinguale ou traduction proprement dite**, consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen des signes d'une autre langue.
- c- **La traduction intersémiotique ou transmutation** consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen de système de signes non linguistiques.

Il est nécessaire de mentionner que seule la traduction interlinguale nous intéresse dans cette étude notamment la traduction écrite des textes pragmatiques que nous privilégierons à la traduction littéraire. Cette dernière implique des théories littéraires n'entrant pas dans le cadre de notre recherche.

2- La traduction et la didactique des langues étrangères

Le statut de la traduction dans la didactique des langues étrangères a oscillé entre acceptation et rejet : elle est le pivot central dans quelques méthodes et ennemie publique numéro un pour d'autres et utilisée avec circonspection dans d'autres méthodes.

En 1988, Puren (cité dans ElQuessar, 2009, p:141) élabore une étude détaillée sur l'évolution des méthodologies d'enseignement des langues et de la traduction. Il précise qu'au XIX siècle, la méthodologie traditionnelle connaissait son apogée. Basée essentiellement sur la traduction, d'où l'appellation méthodologie grammaire-traduction, dans l'apprentissage du vocabulaire et de la grammaire notamment des langues anciennes. Cette méthodologie

Chapitre 1 : cadre Conceptuel

considérerait la traduction comme « *le moyen qui permettait de comparer les deux systèmes et savoir s'il y a effectivement eu apprentissage* » (Arroyo, 2008 :85).

Vers la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle, des nouveaux besoins ont surgit : la nécessité d'apprendre des langues vivantes telles que l'anglais et l'allemand ; l'immersion de l'apprenant dans un bain linguistique. Tous ces facteurs ont mené a supplanter la méthodologie traditionnelle. D'ailleurs Lanchec (cité dans ElQuessar,2009,p:141) affirme que « *les mauvais résultats obtenus par la méthode grammaire-traduction tiennent au fait que les liens entre les structures de langues différentes restent faibles, et que les analogies risquent d'amener les élèves à calquer le second système mal connu sur celui de la langue maternelle* ». D'où la naissance de la méthodologie directe audio orale et audio visuelle qui s'inspirent essentiellement du structuralisme en linguistique et du Behaviourisme en psychologie. Elles insistent sur le fait que les interférences linguistiques et le recours à la langue maternelle doivent être incontestablement évités dans une classe de LE et les apprenants ne doivent acquérir le nouveau système linguistique en visant uniquement la compétence orale et le respect des normes grammaticales. Son ultime objectif est d'amener l'apprenant à penser en LE le plutôt possible (Kouici, 2012, p:14).

La contradiction dans laquelle sont tombées les adeptes de la méthodologie directe visuelle ou orale émane du fait qu'en théorie ils ont catégoriquement interdit le recours à la traduction , mais on lui faisait appel lors de l'enseignement tantôt pour une explication tantôt pour une vérification des acquis. Ce qui a entraîné selon Puren (cité dans ElQuessar, 2009, p:142) l'affaiblissement du paradigme direct et la réactivation du paradigme traditionnel. Par conséquent « puisque la référence à la langue maternelle est inéluctable, il est légitime, voire souhaitable de s'en servir à des fins didactiques. La traduction est donc appelé en principe à jouer un rôle utile » tels étaient les propos de LEFEAL (cité dans ElQuessar, 2009, p:142)

En revanche, la traduction semble regagner du terrain avec l'apparition de l'approche communicative appelée aussi la conception cognitive et fonctionnelle de l'enseignement/apprentissage des Langues (Kouici, ,2016, p:14), où il est possible de recourir à la traduction si nécessaire (Abadi, 2016, p:11). Cette approche apparue au début des années 1980 a révolutionné l'enseignement des langues étrangères. Elle ne vise pas uniquement l'acquisition d'une compétence linguistique mais aussi à transmettre une compétence communicative dite aussi pragmatique. L'ère de la répétition de structures aléatoires est dépassée ; Il s'agit plutôt de combler un besoin communicatif en situation réelle.

Aujourd'hui, l'approche communicative fournit un contexte propice à l'introduction de l'enseignement de la traduction mais pour des fins communicatives, car cette technique vise

justement à exploiter ce que J.C. Richards (cité dans Van Dyk, 2007,p:41) qualifie de « *fonction interactionnelle de la conversation* », c'est-à-dire le besoin de communiquer un sens . Quant au *Portefolio européen des langues* (cité dans Arroyo, 2008, p:84), il indique que les capacités visées dans le processus d'apprentissage ont relativement changé : de nos jours, la traduction représente un type à apprendre à l'intérieur des productions écrites. Elle est considérée comme une des activités de production écrite et de médiation : « *la compétence à communiquer langagièrement du sujet apprenant et communiquant est mise en œuvre dans la réalisation d'activités langagières variées pouvant relever de la réception, de la production, de l'interaction, de la médiation (notamment les activités de traduction et d'interprétation), chacun de ces modes d'activités étant susceptible de s'accomplir soit à l'oral, soit à l'écrit* »

Nous pouvons, donc, conclure que la traduction n'a jamais été totalement omise de l'enseignement apprentissage des langues étrangères. Même si beaucoup d'approches, sur le plan théorique, ont insisté sur la nécessité de l'interdire, la pratique de classe finit toujours par prouver que le recours parfois « instinctif » à la langue maternelle est inévitable.

De cette perspective naît une traduction qui n'est pas professionnelle, à laquelle on fait appel dans la classe de LE, c'est la traduction pédagogique.

3- La traduction pédagogique

Avant de parler de la traduction pédagogique proprement dite, il faut tout d'abord établir une comparaison entre cette dernière et la traduction professionnelle enseignée comme étant une spécialité. Les similitudes et les différences entre la didactique et la traduction professionnelle se révèlent selon Delisle (cité dans Sridi, 2015,p:70) sur trois plans à savoir l'objectif : étant donné que la traduction pédagogique vise l'apprentissage des langues alors que la traduction professionnelle vise la finalisation d'un texte ; les destinataires : la traduction pédagogique est destinée à un enseignant pour la vérification de certaines compétences , quant à la professionnelle , elle est destinée à un lecteur ; l'étude : la traduction professionnelle exige que le traducteur maîtrise aussi bien la langue source que la langue cible, ce qui n'est pas le cas pour la traduction pédagogique. Durieux (cité dans Sridi, 2015,p:70) explique que la traduction pédagogique est « *un outil pédagogique qui permet à l'enseignant d'apporter un savoir et aussi d'avoir un retour d'information sur son enseignement* » elle permet également de rapprocher deux savoirs linguistiques, celui de l'élève qui est en train d'acquérir la LE et celui du professeur qui est doté de la compétence

Chapitre 1 : cadre Conceptuel

linguistique de cette même langue. Delisle (cité dans Arroyo, 2008,p:84), quant à lui, définit l'objectif de la traduction pédagogique comme un objectif métalinguistique, parce qu'elle est un support à la réflexion sur la L2 ; elle « *est seulement un test de compétence (compétence cible et compétence source) et s'intègre à un ensemble pédagogique plus vaste* ».

Elle est donc utilisée pour des fins scolaires, à savoir apprendre et consolider ses acquis de la LE . Partant du principe adopté par la méthode traditionnelle qui consistait à présenter des piles de termes en langue française et leurs équivalents dans la langue latine , la traduction pédagogique est basée sur des exercices dits de « thème » et de « version » tel que l'indique Delisle (cité dans ElQuessar, 2009, p:142) qui qualifie de traduction pédagogique « *tout exercice de thème et de version dont la retombée est linguistique* ».

Selon Lavault (cité dans Durieux, 1991, p:67) « *L'objectif de la traduction pédagogique est essentiellement didactique. Elle se pratique dans le cadre de la classe de langue (sauf cas particulier des examens et concours) et le récepteur est soit la classe, soit le professeur, dans les deux cas, un public restreint et familier. La traduction n'est plus une fin mais un moyen, dans la mesure où ce qui importe, n'est pas le message, le sens que le texte véhicule, mais l'acte de traduire et les différentes fonctions qu'il remplit : acquisition de la langue, perfectionnement, contrôle de la compréhension, de la solidité des acquis, de la fixation des structure* ». En d'autres termes, dans cette approche la traduction n'est pas une fin en soi, elle est utilisée pour des raisons purement pédagogiques telles que l'activation de la classe ; l'explication d'un tel ou tel concept pour éviter la confusion chez l'apprenant et pour ne pas perdre du temps notamment quand il s'agit d'un nouveau lexique ; aider les élèves les plus faibles ; l'évaluation des acquis ...etc.

Sur le plan grammatical, la traduction pédagogique permet de discerner les différences et les ressemblances entre les deux systèmes linguistiques des deux langues à savoir la langue maternelle et la LE enseignée.

La caractéristique la plus importante de la traduction pédagogique c'est qu'elle s'exerce sur des éléments isolés, non contextualisés de la langue. Elle se limite à un transcodage ou ce qu'on appelle une traduction mot à mot qui fait principalement recours au dictionnaire bilingue. Elle comprend deux principaux exercices : la version et le thème.

3.1 La version

La version qui est utilisé par l'enseignant pour vérifier la maîtrise de langue cible, car selon la définition de Cuq et Gruca (cité dans Abadi, 2016, p:11) c'est « *un exercice de compréhension écrite* » il consiste à « *commuter un extrait de texte en langue étrangère en un extrait de texte en langue maternelle* ». Elle se concentre sur le style littéraire du texte, d'ailleurs selon Ladmiral (cité dans Sridi, 2015, p:41) sa raison d'être c'est qu'elle représente un exercice d'« *intelligence* » ou encore de « *sensibilité littéraire* » étant donné qu'elle « *met en jeu les facultés d'expression de l'élève et son aptitude à comprendre les textes* ». Elle porte essentiellement sur la compréhension de la signification des mots et sur les structures grammaticales. Elle présente aussi un certain gain, puisque non seulement elle permet de comprendre le texte, mais elle peut être un exercice de lecture et de reformulation. C'est une méthode d'explication de la morphologie et de la syntaxe de la LE étudiée notamment la grammaire qui est enseignée explicitement : l'enseignant procède par un raisonnement déductif, il demande à ses apprenants de mémoriser les règles pour ensuite les appliquer lors des exercices d'application qui consistent en des phrases, hors contexte, fabriquées ou choisies en fonction de leurs contenus grammaticaux (Sridi, 2015, p:38).

3.2 Le thème

Quant au thème qui est par définition une « *expression écrite qui consiste à commuter un extrait de texte en langue maternelle en un extrait de texte en langue étrangère* », il est essentiellement apprêté selon Cuq (cité dans Abadi, 2016,p:11) à examiner et à raffermir les compétences et les connaissances grammaticales. Ladmiral (cité dans Sridi, 2015, 39) affirme que le thème représente une activité pertinente pour appliquer les règles de grammaire apprises lors d'un cours : à travers une traduction linéaire, les apprenants sont appelés à reproduire les formes syntaxiques précédemment acquises.

Il distingue également entre un « *thème grammatical* », portant exclusivement sur la grammaire et consistant en un « *exercice de fixation de structures* » ; Le « *thème d'imitation ou thème d'application* » qui vise « *le réemploi immédiat des éléments linguistiques* », il permet de « *réactiver les connaissances lexicales des élèves grâce à la manipulation précédée d'un rappel des unités et syntagmes (lexies)* » et assurer un passage du « *vocabulaire passif* » au « *vocabulaire actif* ». Il peut être également orienté vers la « *morphosyntaxe, dont le texte*

Chapitre 1 : cadre Conceptuel

de base aide à maîtriser les difficultés en les rendant disponibles pour une procédure de réemploi. » Il s'agira dans ce cas du « thème d'imitation grammatical » ; La « version à l'envers » ou le « thème à part entière » ou encore le thème littéraire, il constitue le troisième type de thème, il est pratiqué, selon Ladmiral (cité dans Sridi, 2015, 40) à un niveau plus avancé dans l'apprentissage de la LE . Cet exercice est considéré comme le plus intéressant car il permet à l'apprenant de faire preuve de sa compétence en LE.

En effet, les exercices de thème et de version ne développent chez l'apprenant aucune capacité discursive car il n'a affaire qu'aux segments de textes ou des phrases isolés décontextualisés, au mieux un texte fabriqué, elle favorise les interférences et un apprentissage pollué⁽²⁾ de la LE à cause du transcodage. D'ailleurs certains didacticiens perçoivent la traduction pédagogique comme étant une didactisation de l'itinéraire naturel de référence vers et depuis la langue maternelle de l'apprenant (Abadi, 2016, p:12). Quant aux traducteurs tels que Lavault, ils considèrent que ces exercices conçus selon des objectifs mal définis sont dangereux notamment quand il ne sont pas appliqués convenablement et que l'apprenant court le risque d'avoir une idée faussée de la traduction en croyant qu'elle ne consiste qu'en une simple transposition des suites de mots en respectant certaine forme morphosyntaxique de la langue cible (Lavault,1993,p:80). Elle dénonce également le danger des exercices de version sous sa forme traditionnelle encore couramment pratiquée, qui réside bien dans l'artificialité d'un énoncé tronqué et coupé de la réalité d'une situation d'énonciation ne permettant trop souvent qu'un travail sur le plan de la langue (Lavault, 1993,p:83). De plus il n'aura pas l'occasion ni de saisir la richesse sémantique de la LE qu'il est en train d'apprendre du moment qu'il n'effectue que des passages mécaniques de la L1 vers la L2 ni la particularité culturelle ni les différences des contenus cognitifs et les différentes manières de chaque langue de percevoir le monde de chacune (Ceccarelli, 2009, p:24).

En outre la traduction pédagogique à travers les exercices de thème et de version ne permet aucune interaction et par conséquent aucun intérêt communicatif. Ladmiral (cité dans Sridi, 2015, p:39) ne voit pas la version comme un exercice de traduction mais plutôt des exercices d'expression : « *La version ne sera pas une bonne école de traduction mais un excellent apprentissage des techniques d'expression par la traduction intralinguale ou paraphrase que présuppose le choix d'un état terminal de la traduction comme - version quasi parfaite- du texte original.* ». Quant au thème, il prête plus que la version le flanc aux

⁽²⁾ Un apprentissage non authentique de la langue, basé sur les interférences et le calque de langue source sur la langue cible sans prendre en compte les particularités de chacune.

Chapitre 1 : cadre Conceptuel

critiques de la pédagogie de langues étrangères : si l'apprenant rédige lors de la traduction vers la langue cible un texte erroné il risque d'inculquer dans sa mémoire ses propres fautes qui seront difficiles à rectifier ultérieurement.

Nous ne pouvons nier les bienfaits de la traduction comme un précepte de la politique linguistique. Son enseignement peut répondre à une forte motivation d'apprentissage à l'étranger. De plus la traduction pédagogique orale et collective permet de vérifier la compréhension des apprenants, selon Lavault (cité dans Abadi, 2016, p:12) : « *c'est un moyen de réajuster le cours et d'aider les élèves les plus faibles* » car elle « *est une bouée de sauvetage* » pour les élèves en difficultés, et sécurise les élèves moyens

Cependant, ses activités sans objectifs clairs et les pratiques irréfléchies, enseignées par les enseignants de langues étrangères n'ayant reçu aucune formation préalable pour cette tâche ont induit vers un statut inconfortable de la traduction pédagogique.

Cette approche dite également linguistique a été rejetée aussi bien par les didacticiens des langues étrangères pour l'effet d'interférence que par les traducteurs et les traductologues pour la démarche irréfléchie et l'image erronée que donne sur la traduction et qui risque d'inculquer un réflexe de transcodage systématique de texte littéraire tronqué dépourvu de spontanéité n'ayant aucun but communicatif réel ; de son côté Ballard (cité dans Lavault , 1993, p:82) dénonce cette traduction « fondée sur la réflexion et la systématisation et qui s'oppose à une conception de la traduction comme moyen de contrôle ou comme pratique empirique ». Quant à Ladmiral , il a analysé et critiqué les exercices de traduction dans ses *Théorèmes* dès 1979, et plus tard il se positionnait nettement contre « la traduction comme procédure docimologique de contrôle et comme dispositif d'apprentissage » et suggérait de « *réhabiliter, non pas tant le thème et la version que la traduction* » de « *dépasser le clivage qui enferme la traduction comme exercice de ghetto de l'institution pédagogique et de pratiquer en "séminaire de traduction" une simulation des situations réelles [...]* ». Maurice Pergnier (cité dans Lavault , 1993, p:83) a ,lui aussi ,critiqué ceux qui « *font comme si on traduisait une langue en une autre langue à travers un texte qui ne serait guère plus qu'un prétexte* ».

Ce que nous pouvons conclure donc c'est que ce n'est pas la pratique de la traduction dans les classes des langues étrangères qui doit être remise en cause mais plutôt une telle utilisation qui va à l'encontre de l'objectif initial d'un enseignement apprentissage des langues étrangères ayant pour visée d'amener l'apprenant à bien communiquer en LE d'une manière aussi authentique qu'un natif : c'est-à-dire sans aucune interférence de la langue maternelle qui dévalorise l'opération traduisante.

Ce côté sombre de la traduction a nécessité une coupure épistémologique avec le passé pour fonder le discours didactique sur la traduction et sa pratique sur des bases scientifiques (ElQuessar,2009, p:143). D'où la naissance de ce besoin de réhabiliter la traduction dans les classes de LE.

4- La réhabilitation de la traduction dans les classes des langues étrangères

En effet, la traduction est un processus si complexe qu'on ne peut le réduire à un simple exercice scolaire mécanique ni à un simple appariement d'unités. Par ailleurs il faut être capable de distinguer entre enseignement de la traduction pédagogique et l'enseignement de la traduction pour des fins pédagogiques en d'autres termes la pédagogie de la traduction. Selon Delisle (cité dans Sridi, 2015, p:56) une dichotomie doit être établie entre ces deux notions totalement différentes mais qui prêtent à confusion ; il précise que la pédagogie de la traduction se distingue de la traduction pédagogique sur trois plans, à savoir : les objectifs, les modalités et les outils. D'où cette nouvelle tendance de réhabilitation du statut de la traduction en modifiant justement les objectifs de l'enseignement de la traduction ; les démarches et les outils dans les classes des langues étrangères.

Ce sont les approches communicatives qui ont le mérite de réhabiliter la place de la traduction dans la didactique des langues étrangères, or on ne parle plus de la traduction comme un outil pédagogique qui permettra d'acquérir ou d'évaluer les compétences d'un apprenant mais plutôt de la compétence et du savoir faire traduisant

Le but est de développer chez l'apprenant une compétence de communication opérationnelle en langue et culture étrangères. L'apprenant est désormais en mesure d'utiliser la LE de manière efficace dans les différentes situations de la vie quotidienne (Sridi, 2015, p:58).

La traduction occupe une place importante aussi bien dans l'approche communicative qu'actionnelle. Grâce à cet exercice l'apprenant acquiert et maîtrise plus facilement les structures et le lexique nécessaires ou typiques de certaines situations communicatives ou actionnelles. Il permet également de dégager le sens global ou l'idée générale d'une conversation dont il fait partie. C'est ce qu'explique Lavault (cité dans Ceccarelli, 2009, p:25) : « *les approches de communication, elles, prônent des pratiques qui conduisent à un enseignement du sens facilitant la traduction* ». La traduction est également le biais par lequel des usagers procèdent à des activités langagières communicatives, c'est en d'autres termes un

processus de médiation, dont Puren (cité dans Sridi, 2015,p:62) définit le rôle comme étant « *le canal de communication entre deux personnes ou plus, qui, pour une raison quelconque, ne peuvent communiquer directement* ».

Selon Delisle (cité dans Sridi ,2015, p:67) la pédagogie de la traduction ne cherche pas à transmettre des « connaissances brutes ou théoriques », l'enseignement ne consistant pas en une transmission d'un savoir, mais tâche de « *développer un savoir-faire par une réflexion sur des situations concrètes de traduction ou de rédaction*».

L'objectif de la pédagogie de la traduction simule d'une façon très proche la didactique de la traduction professionnelle ; à la différence de quelques paramètres, son objectif principal est d'entraîner les apprenants des LE, notamment ceux ayant atteint un niveau cognitif et linguistique avancé, d'effectuer des traductions.

La formation à la traduction professionnelle exige que les apprenants aient une maîtrise assez bonne d'au moins une LE aux cotés de la langue maternelle, c'est-à-dire que cette dernière s'appuie sur une compétence linguistique déjà acquise ; contrairement à la pédagogie de la traduction dans les classes de LE, même si l'objectif est de former les apprenants en traduction pseudo-professionnelle, elle contribue accessoirement à renforcer leur perfectionnement linguistique.

La réhabilitation se base essentiellement sur la linguistique énonciative et la traduction interprétative.

4.1 La linguistique énonciative

Par la linguistique énonciative nous entendons une approche qui ne considère pas la langue comme un objet passif, elle est plutôt dynamique, un agencement conscient, réfléchi. Benveniste (cité dans Sungdo, 1997,p:212) le fondateur de la linguistique énonciative explique l'énonciation comme une « *mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* », et il continue « *Le discours, dira-t-on, qui est produit chaque fois qu'on parle, cette manifestation de l'énonciation, n'est pas simplement la ' parole ' [...] C'est l'acte même de produire, un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte* ». Donc si la langue n'est pas un simple agencement de mot sa traduction ne peut se limiter en une simple juxtaposition d'un autre ensemble de mot dans une autre LE. C'est pour cela que dans la nouvelle perspective de la traduction on se base sur le sens en tenant compte de l'énonciateur et le récepteur :

comprendre ce que le locuteur entendait par son énonciation et faire comprendre ceci au récepteur et de tout « *le contexte énonciatif avec toutes ses composantes : linguistique, culturelle et sociale, chose qui permet aux apprenants d'être sensibles au découpage de la réalité du monde par chaque langue et à la différence du substrat culturel de chacune d'elles* » (ElQessar, 2009,p:145) , c'est en d'autres termes définir l'objet de la traduction le destinataire et la manière comme l'indique l'approche communicatif.

C'est justement ce même principe que adopte la traduction interprétative le deuxième axe sur lequel se base la réhabilitation de la traduction dans les classes de LE.

Il est important de noter que dans l'approche communicative la traduction ne pourra plus occuper une place dans les classes des débutants, il serait absurde même de demander des traductions à des novices par contre à un stade avancé nous pouvons parler de cette pratique

4.2 La traduction interprétative

La théorie interprétative de la traduction (TIT) ou encore la théorie du sens est apparue pendant les années 80 à l'école Supérieure d'Interprétation et de Traduction (ESIT) de l'université de Paris III – Sorbonne Nouvelle- (Lederer,11,1997), avec les deux interprètes de conférences Danika Seleskovitch qui est également la directrice de l'ESIT et Marianne Lederer qui est aussi professeur à l'université Paris XI (Matoré,44,1985). Elles ont dédié tout un ouvrage « *Interpréter pour traduire* » pour définir et illustrer et expliciter toutes les dimensions relatives à la théorie interprétative de la traduction.

Cette théorie se base essentiellement sur les pratiques des interprètes de conférences d'où son appellation. Elle vise à pallier au problème d'inégalité de compétence du traducteur dans les deux langues et de la théorisation. Pour ce, elle écarte aussi bien la linguistique contrastive que l'analyse du discours ; son but est de produire un texte qui a le même effet cognitif et émotif que le texte original (Lederer,1997,p:13), en partant du principe cité par Lederer (1997,p:11) « *En matière de traduction, il ne peut y avoir d'opposition entre théorie et pratique : la théorie, qui prend sa source dans un ensemble d'hypothèses de travail que vérifie l'observation constante des faits, est une explication de la pratique* ».

Etant donné que la TIT est inspirée de l'interprétariat, elle se base alors sur des textes de réalité. Un interprète de conférence ne se soucie jamais de rendre la phrase ou les propos du locuteur à la lettre, d'ailleurs il ne le pourra pas même s'il le souhaite, il appréhende alors le sens véhiculé et procède à une reformulation de ce sens dans la langue de l'interlocuteur,

les règles de grammaires et les mots sont secondaires. Pour cela il mobilise non seulement des compétences linguistiques mais aussi des connaissances du monde (thématiques) telles que : l'origine du texte ; l'appartenance de son auteur ou le groupe qui le représente.

4-2-1 La traduction interprétative et l'approche communicative

La traduction pédagogique anciennement adoptée comme un outil de perfectionnement linguistique a été rejetée par l'approche communicative parce qu'elle va à l'encontre des principes de cette dernière ; elle part du principe que la traduction d'un texte commence par comprendre ses mots.

La pédagogie de la traduction basée sur la traduction interprétative, en revanche, donne la priorité au sens en dépit des mots chose qui permettra de créer une véritable situation de communication ; étant donné que l'opération traduisante porte sur l'équivalence du sens et non pas une correspondance entre deux langues selon le principe de Seleskovitch (cité dans Sridi,2015,p:70) « *la plupart des équivalences textuelles sont inédites* ». Le plus important n'est pas d'imiter la structure de la langue cible en disant des banalités ou former des phrases grammaticalement correctes mais dépourvues de sens, mais plutôt encourager l'apprenant à donner des réponses authentiques basées sur la compréhension, qui, enfin atteinte, l'apprenant la personnalise et la reformule en utilisant son propre bagage linguistique même s'il est limité sans recourir à la langue source.

Delisle (cité dans Ilinca, 2013,p:82) distingue entre cinq capacités nécessaires pour acquérir une compétence traduisante : 1) linguistique : c'est la capacité de comprendre la langue de départ (ou la langue source) et la capacité de reformuler dans la langue d'arrivée (ou cible) . 2) traductionnelle : c'est la capacité d'assimiler le sens véhiculé par le texte ;3) méthodologique : la capacité de se documenter sur un sujet donné et d'enrichir le vocabulaire relatif au domaine du texte traduit ;4)Disciplinaire : capacité de traduire des textes dans certains disciplines de base ;5) technique : c'est la capacité de recourir à certains outils facilitant la traduction.

Cette définition permet d'observer la traduction sous une optique interprétative, c'est-à-dire qu'on ne se focalise pas uniquement sur l'aspect linguistique de la traduction, elle met plutôt en relief quasiment tous les aspects et les capacités nécessaires pour aboutir à une traduction réussie du sens du texte.

Chapitre 1 : cadre Conceptuel

Sous une optique communicative, la traduction s'inscrit dans une approche constructiviste : Pour traduire, il faut comprendre le sens du texte qu'on souhaite traduire ; la compréhension signifie selon le paradigme piagétien la « construction » du sens par un ensemble d'interactions du sujet apprenant avec le milieu extérieur et à l'aide de ses connaissances antérieures. La connaissance étant, d'après ce courant psychologique, un processus avant d'être un résultat (ElQessar,2009 ,p:144).

4-2-2 La théorie interprétative de la traduction vis-à-vis de la linguistique contemporaine

La TIT s'oppose non seulement aux principes de la traduction linguistique anciennement pratiquées dans les classes de LE mais aussi à la linguistique contemporaine qui privilégie la langue au détriment du discours : Saussure dans sa linguistique structuraliste a toujours préféré l'examen des liaisons intra-linguistique sans se soucier des rapports entre la langue et la pensée. Quant à Chomsky ,selon les propos de Lederer (cité dans Matoré,1985 ,p:46) , dans sa grammaire générative « *s'enlise dans l'analyse des phrases artificielles en accordant la primauté à la compétence (connaissance de la langue et intuition grammaticale des individus) et sur la performance (emploi de la parole dans la communication) et se prive de l'apport que le sens offre à l'analyse des mécanismes langagiers* » .C'est également le cas de la psycholinguistique qui « *procède à une espèce d'harmonisation des langues pour rechercher des aspects psychologiques, elle le fait sans se préoccuper du discours* » (Matoré,46,1985).

4-2-3 Mécanisme de fonctionnement de la théorie interprétative de la traduction

Afin d'aboutir au processus de la TIT , il faut tout d'abord commencer par schématiser la traduction pédagogique anciennement pratiquée dans les classes de LE.

La traduction pédagogique se déroule selon un schéma linéaire classique de la manière suivante :

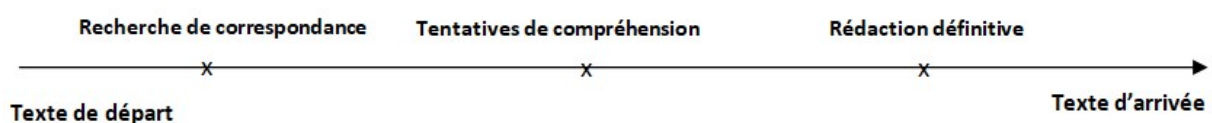


Figure 01 : Processus de la traduction pédagogique

Chapitre 1 : cadre Conceptuel

Le traducteur commence par souligner les termes ambigus et procède à une recherche dans un dictionnaire bilingue pour en extraire les équivalents qui permettront de construire le sens de la phrase et par conséquent du texte. Or, cette méthode fera défaut lorsque le savoir-dire véhiculé par les correspondances établies par le traducteur anticipe le vouloir-dire de l'auteur (Durieux, 1996,p:68).

La TIT en revanche se base essentiellement sur le sens et non pas le support linguistique, elle est schématisée de la manière suivante :

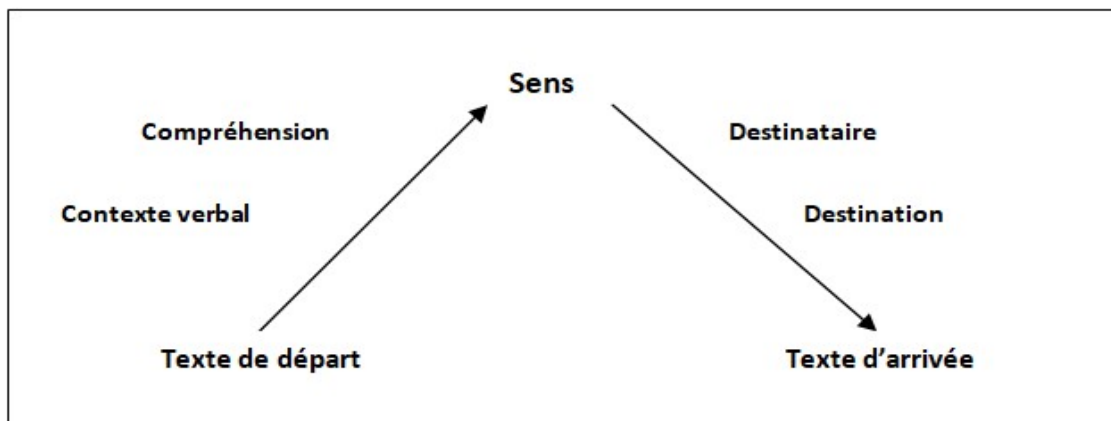


Figure 02 : Processus de la TIT

Le schéma démontre que la traduction interprétative est partagée en deux phases :

La première phase part du texte de départ pour aboutir à un sens, elle est nommée la phase de compréhension et elle se base entièrement sur le décodage du texte de départ dans sa propre langue et débouche sur une image mentale complètement déverbalisée concrétisant le sens appréhendé.

La deuxième phase représente la phase de réexpression, elle se déroule uniquement dans la LA. Elle consiste en une reformulation du sens appréhendé dans un LA correcte et surtout conforme à ses usagers, ce qui implique une exploration des ressources linguistiques déjà acquises dans cette langue.

Le vide qui sépare les deux phases signifie qu'il existe une dissociation entre la LD et LA, c'est-à-dire que le traducteur à la fin de la phase de compréhension, il ne dépend plus du support verbal qui a permis la constitution de l'image mentale. Cette dernière fera l'objet de la traduction.

Dans chacune des deux phases, deux paramètres sont à prendre en considération pour réussir l'opération traduisante selon la TIT :

- Le contexte verbal, permet d'orienter le traducteur vers le vouloir dire de l'auteur et lui épargne toutes les polysémies et les interprétations possibles ;
- La compréhension, sollicite des compétences linguistiques et des connaissances extralinguistiques permettant une assimilation du sens en créant une « *fusion entre le savoir préalablement acquis et le - su - et les données fournies par le texte le - dit - qui suscite la révélation du sens* » (Durieux,1996, p:69) ;
- Le destinataire : les différents profils de lecteurs, chacun ayant des attentes, des manières de réception et des styles de compréhension différents, sont à prendre en considération par le traducteur. Dans le cas des classes de LE c'est généralement l'enseignant qui est le destinataire souhaitant vérifier si les étudiants ont bien reformulé le texte ;
- La destination, ou ce qu'appelle Durieux « la mission du texte », c'est à quoi doit servir le texte ou l'effet qu'il exercera sur le lecteur de la traduction.

Il s'agit bien d'une technique difficile à maîtriser même si le traducteur maîtrise bien les deux langues de départ et d'arrivée. Or, son plus grand intérêt aussi bien pour un traducteur que pour un simple étudiant de LE est pédagogique et communicatif. Outre le perfectionnement de la compétence traductionnelle, la TIT permet de bénéficier également d'un perfectionnement linguistique assez important ; des compétences discursive, textuelle, pragmatique, sociolinguistique, stratégique, en somme, tous les éléments indispensables pour maîtriser la compétence communicative langagière. Ainsi, l'étudiant surmonte les problèmes d'interférence entre la LD et LA ; personnalise sa rédaction et s'exprime de manière authentique même si il n'acquiert qu'un vocabulaire limité (Van Dyk, 2007, p:19).

4-2-4 La traduction interprétative dans l'enseignement des langues étrangères

L'application de la TIT dans les classes d'enseignement des LE transforme l'apprentissage d'une simple absorption des structures et des connaissances à une acquisition réelle de la compétence. Notamment quand il s'agit d'exercices de traduction utilisés dans des situations réelles de communication. Nous entendons par cela « *des situations où il y a un émetteur et un récepteur naturels d'un message qu'il a auparavant assimilé et, en produisant sa traduction, il s'adresse à un lecteur dont il connaît le profil* » (Durieux,1996,p:70).

La substitution de la traduction pédagogique par une pédagogie de la traduction cherche à simuler de plus près les conditions d'exécution de la traduction professionnelle il faut alors :

préciser l'origine du texte ; la destination de la traduction ; Cela permettra à l'étudiant qui joue le rôle de traducteur de définir le ton, le style et le registre de langue à adopter.

Cette démarche donne à l'étudiant l'opportunité d'acquérir une compétence opérationnelle et surtout éviter le transcodage de la traduction pédagogique.

5- La traduction dans l'enseignement supérieur des langues étrangères

en 1979, Ladmiral (cité dans Lavault,1998,p:83) propose dans ses *Théorèmes* de libérer la traduction du statut de l'outil pédagogique et de pratiquer *des séminaires de traduction* (une simulation de situation réelle). Cette proposition a été justifiée par les propos de Lavault en 1998 , lorsqu'elle explique que les paramètres du monde réel ont amplement changé et qu'il ne suffit plus voire banni d'introduire la traduction dans les classes d'enseignements des langues étrangères uniquement comme étant un outil de perfectionnement non fiables pour certains ; notamment que l'enseignement des langues étrangères à l'université met récemment l'accent sur la communication et les besoins langagiers fonctionnels ; la pragmatique et la subjectivité qui peuvent selon Lavault (1998,p:83) s'enrichir de la théorie interprétative de la traduction.

5-1 L'utilité de la traduction pour l'insertion des diplômés des LE dans le monde de travail

Outre la mission historique de l'enseignement supérieur consistant en la transmission des connaissances ; la formation des cadres ; la valorisation de la recherche, l'université est appelée également à mettre en œuvre un mécanisme ayant pour objectif l'ouverture de cette dernière sur le secteur socio-économique en incorporant de « *nouvelles missions et donc de nouveaux objectifs à travers la mise en avant d'une nécessité pour l'université de s'ouvrir sur l'environnement socio-économique...* » (Ghouati cité dans Seddiki :04)

L'objectif principal est donc de privilégier l'employabilité et l'insertion des diplômés et augmenter leurs chances d'emploi. Ceci devient possible avec la diversification des cursus.

Les nouveaux bacheliers veillent à choisir les études qui offrent plus de débouchés dans un monde de travail relativement étroit: (En Algérie le taux de chômage est égale à 11.7% en mois de septembre 2018 ⁽³⁾), par conséquent le nombre des diplômés en LE s'élève de plus en

³ - <http://www.aps.dz/economie/85301-le-taux-de-chomage-en-algerie-a-11-7-en-septembre-2018>

Chapitre 1 : cadre Conceptuel

plus , vu que le secteur de l'éducation nationale représente de nos jour le secteur qui offre le plus grand nombre de postes de travail pour les jeunes diplômés : l'explosion démographique que connait le pays (42 millions jusqu'au 01 janvier 2018 , selon les statistiques effectuées par l'Office National des Statistiques ⁽⁴⁾) , implique la construction de nouveaux établissements scolaires et par conséquent la création de nouveaux postes de travail notamment pour les enseignants). Par ailleurs les reformes effectuées dans le secteur depuis l'année 2003 ,où on a proposé d'avancer l'introduction de la langue française dès la deuxième année primaire et recommander l'ouverture de l'école sur le monde et les innovations scientifiques en l'inscrivant dans l'évolution de la connaissance en matière d'éducation (Ibrahimi ,2015,p:59), ont permis de recruter un nombre relativement élevé d'enseignants de langues étrangères chose qui était quasiment marginalisée avant les reformes notamment dans les villages et les zones rurales : 8.586 enseignants de primaire ,dont 797 enseignants de langue française (soit 9.28%) ont été recrutés uniquement lors du dernier concours lancé par le ministère de l'éducation nationale le mois de juin 2018⁽⁵⁾.

Or, l'éducation nationale n'est pas le seul débouché des diplômés des LE, il existe bien d'autres secteurs et domaines où ils peuvent réussir des carrières professionnelles sans pour autant s'éloigner de leur formation initiale qui est la langue. Dans le cadre de la communication et de l'orientation en matière d'employabilité, l'université d'Oran a confectionné un dépliant dans lequel nous pouvons constater qu'il existe une diversité d'opportunités de travail dans l'environnement socio-économique pour un diplômé de langues étrangères:

- Enseignement secondaire ;
- Enseignement supérieur ;
- Formation des formateurs ;
- Littératures féminines ;
- Presse/Media ;
- Présentation multimédia dans les nouveaux média ;
- Programmation ;
- rédaction
- Organisation d'émission radio télévisées tourisme
- Direction de la culture
- Département de l'enseignement supérieur toutes les options confondues
- Commerce national et international
- Formation professionnelle
- orthophonie
- E-Learning
- Travailler dans des maisons d'édition

⁴ <http://www.ons.dz/-Demographie-.html>

⁵ <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/125406>

Chapitre 1 : cadre Conceptuel

- Travailler dans des laboratoires universitaires
- Animation culturelle radiophonique
- Travail de médiation sur le plan commercial
- Traduction/interprétariat
- Relations internationales
- Diplomatie
- Ecoles privée de langues étrangères
- Administration publiques
- Gestion des ressources humaines
- Ingénierie pédagogique

Nous pouvons bien remarquer que la traduction représente une possibilité parmi d'autres offertes à un diplômé de langue étrangère, cela se justifie essentiellement par l'ouverture socio-économique des pays et l'installation des entreprises multinationales, le tourisme, les énergies renouvelables et les diverses branches industrielles ainsi que l'évolution de la recherche en linguistique du discours et en traductologie qui ont fait évoluer le marché des contrats de traduction. Pour cela, Lavault insiste sur l'intégration d'un cinquième objectif de l'enseignement des langues étrangères à savoir « *la compétence traductive ou la traduction quasi ou préprofessionnelle* » (Lavault, 1998, p:84).

Conclusion

A travers ce premier chapitre nous avons abordé toutes les notions relatives à la traduction dans un contexte d'enseignement /apprentissage des LE : sa définition, l'évolution de son statut dans les différentes approches de l'enseignement des langues étrangères, et comment elle est passée d'un outil de perfectionnement adopté anciennement dans les classes d'enseignement des LE à une compétence à installer avec l'avènement de l'approche communicative ainsi que pour permettre un enseignement authentique de la langue étrangère à travers la création des situations de communication réelles. De la traduction pédagogique et ses exercices de thème et de version à la pédagogie de la traduction basée sur la théorie interprétative de la traduction ou la théorie du sens enseignée à la base aux professionnels interprètes de conférences, les classes des LE ne cessent d'en tirer profit aussi bien sur un plan académique que sur un plan plus pratique , puisque un diplômé de langue étrangère doté d'une compétence supplémentaire qui est la traduction bénéficiera de plus d'opportunités de travail .

Dans le chapitre suivant nous focaliseront sur deux volets à savoir : les représentations des enseignants vis-à-vis de la traduction et la place octroyée à cette dernière dans les offres de formations des étudiants de français.

Chapitre 2 :
Approche méthodologique
et
Analyse des résultats

Introduction

L'efficacité d'une méthode ne relève pas de son témoignage théorique ni de la cohérence de son argumentaire mais bien de sa rentabilité dans le cadre où elle est effectivement appliquée, et ce, du point de vue de ses différents acteurs (Kouici, 2012).

Afin de vérifier quel statut occupe la traduction dans l'enseignement des langues étrangères et comme nous soutenons ce mémoire dans le cadre d'un master du français langue étrangère, nous avons opté pour une procédure qui se déroule en deux étapes, à savoir :

- 1- L'établissement d'un questionnaire (enquête préliminaire) dédié aux enseignants du département du français à l'université Chadli Bendjedid – El Tarf pour connaître leurs représentations de la traduction et s'ils encouragent réellement l'insertion de cette dernière dans le parcours des étudiants du FLE notamment dans le Master
- 2- Une analyse du canevas de mise en conformité des deux parcours licence et master FLE édités respectivement en 2014 et en 2016 : le volume horaire qu'occupe la traduction ; dans le contenu de la formation licence et master ; la présence explicite ou non ; est-elle enseignée comme étant une matière fondamentale ou transversale ?...etc.

1- La pré-enquête : Le questionnaire

Cet outil de recherche permet une cueillette rapide et massive des données, aide à décrire, comparer et expliquer bien qu'on reste toujours incertain de la fidélité des réponses ou même de la compréhension exacte des questions, mais l'avantage c'est qu'il offre un large éventail d'informations en rapport avec la finalité de notre recherche.

1- 1 L'échantillon

Le présent questionnaire est destiné aux enseignants du département de français à l'université Chadli Bendjedid – ElTarf, chargés des deux formations de Master : Didactique des langues étrangères et linguistique.

Le questionnaire auto-administré peut, à notre sens, appuyer la réflexion didactique de notre recherche, en nous permettant de faire émerger les attitudes des enseignants envers la traduction dans la classe du FLE car l'enseignant est un auteur crucial de la formation, explorateur des outils didactiques et accompagnateur de l'apprenant dans sa formation.

1- 2 La structure du questionnaire

Il se compose de dix (10) questions organisées en deux principales sections, à savoir :

- Section 1 renseignements généraux ;
- Section 2 traduction dans l'enseignement supérieur du FLE,

Les questions posées tournaient autour de trois objectifs :

- Les apports de la traduction pour les étudiants de FLE ;
- Le recours à la traduction dans les classes du FLE ;
- L'intégration de la traduction dans la formation de master.

Nous avons eu recours à des questions fermées et mixtes afin d'orienter la réponse vers la problématique de recherche et une question ouverte pour élargir l'analyse à d'autres éléments inattendus.

Chapitre 02 : Approche méthodologique et Analyse des résultats

Ci-dessous l'ensemble des questions qui forment notre questionnaire :

Section 1 : renseignements généraux

1. En comptant cette année, vous avez combien d'années d'enseignement à l'université au total ? Moins de 05 ans ? De 05 à 10 ans ? Plus de 10 ans ?
2. Quelle était votre formation de base ? Licence en langue et littérature françaises ? Licence en traduction ? Autre, précisez ?

Section 2 : la traduction dans l'enseignement supérieur du FLE

1. A titre personnel, appréciez-vous la traduction ? Oui ? Non ?
2. Quels sont selon vous les apports de la traduction dans un cours de FLE ?
3. Avez-vous recours à la traduction dans vos cours ? Oui ? Non ?
 - 3.1 Si oui le faites-vous : Souvent, Parfois, Rarement.
 - 3.2 Si non, Justifiez votre réponse
4. Avec quel niveau ? 1ere année licence ? 2eme licence ? 3eme année licence ? Master
5. De quelle manière ? un exercice de perfectionnement, un outil d'explication, une compétence à installer.
6. Comment trouvez-vous la réaction de vos étudiants quant à l'utilisation de la traduction ? intéressés, désintéressés.
7. Jugez-vous vos étudiants de master capables de produire des traductions correctes ? Oui ? Non ?
8. Quelles difficultés pensez-vous qu'ils rencontreront en traduisant ? linguistiques, Grammaticales, culturelles, Autres, précisez
9. Trouvez-vous que le volume horaire octroyé à l'enseignement de la traduction en licence est suffisant pour l'acquisition de compétences traductives ? Oui, Non, Justifiez votre réponse.
10. Aimerez-vous intégrer la traduction dans le cursus de formation de master des étudiants de FLE ? Oui, Non, Justifiez votre réponse.

1- 3 Présentation des résultats

Section 1 :

1- Années d'expérience des enseignants

Moins de 05 ans	De 05 à 10 ans	Plus de 10 ans
0/7	05/07	02/07

2- La formation de base des enseignants

Licence en langue et littérature françaises	Licence en traduction	Autre
07/07	00/07	00/07

Section 2 :

1- Appréciation personnelle de la traduction

Oui	Non
05/07	02/07

2- Les apports de la traduction dans un cours de FLE

- Un appoint pour une consolidation lexicale de manière non systématisée pour ne pas substituer à la langue cible ;
- Une technique d'élucidation ;
- Le déblocage d'une situation d'incompréhension ;
- Favorise l'enrichissement lexical ;
- Evite la perte de temps, permet de faire avancer son cours ;
- Aucun apport.

Chapitre 02 : Approche méthodologique et Analyse des résultats

3- Le recours à la traduction dans un cours de FLE

Oui	Non
05/07	02/07

3-1 Si oui

Souvent	Parfois	Rarement
01/07	01/07	03/07

3-2 Si non , pourquoi

- Elle ne doit être adoptée comme une solution de facilité au détriment d'autres techniques d'élucidation, sauf pour utilité
- Un cours de Langue étrangère doit se faire dans cette langue , toute autre langue est déconseillée voire prohibée.

4- Le niveau

1ere année L	2eme année L	3eme année L	Master
01/07	02/07	02/07	02/07

5- La manière

Un exercice de perfectionnement	Un outil d'explication	Une compétence à installer
01/07	06/07	00/07

6- L'attitude des étudiants vis-à-vis le recours à la traduction

Intéressés	Désintéressés
06/07	00/07

Chapitre 02 : Approche méthodologique et Analyse des résultats

7- Les étudiants de master sont capables de produire des traductions correctes

Oui	Non
01/07	06/07

8- Types de difficultés rencontrées

Linguistiques	Grammaticales	Culturelles	Autres
05/07	06/07	06/07	Des traductions approximatives basées sur le dénotatif sans le connotatif

9- Volume horaire octroyé à la matière traduction est suffisant pour acquérir la compétence

Oui	Non
01/07	06/07

Justification

- Une bonne traduction n'est pas un simple transcodage, elle couvre à la fois le translinguistique et le transculturel. Développer de telles compétences traductives suppose une formation et un volume horaire qui puissent répondre à cette double contrainte ;
- Assez suffisant ;
- La compétence traductive nécessite beaucoup de travail et beaucoup plus de temps pour être acquise ;
- Le temps octroyé à la matière traduction est insuffisant pour pouvoir la maîtriser et acquérir la fluidité du passage entre deux langues ;
- Le temps réduit accordé à cette matière fait que les étudiants ne s'y intéressent pas.
- Former des traducteurs nécessite beaucoup plus de temps ;
- La traduction est toute une discipline qu'on ne restreint pas en une heure et demi par semaine ;

10-Intégration de la traduction dans la formation Master des étudiants de FLE

Oui	Non
04/07	01/07

Justification

- Découvrir l'école anglo-saxonne et en tirer profit ;
- Enrichir sa carrière de futur enseignant et de futur chercheur ;
- Permet de développer les différentes compétences : linguistique, culturelle et interculturelle ;
- Elle s'avère d'une grande utilité dans la recherche scientifique ;
- Sa place et dans le master des littératures comparées.

2- Lecture dans les canevas de mise en conformité

Dans l'enseignement supérieur, Toute formation universitaire dispose d'un canevas qui représente une feuille de route à suivre pour la mener à bien, il définit trois principaux axes, à savoir :

1- La fiche d'identité de la formation : elle comprend

- L'organisation générale de la formation ;
- Les objectifs de la formation ;
- Les profils et les compétences visées ;
- Les Potentialités régionales et nationales d'employabilité ;
- Les Passerelles vers les autres spécialités ;
- Indicateurs de performance attendus de la formation ;
- Ressources humaines mobilisées pour la formation (équipe pédagogique, capacité d'encadrement) ;
- Laboratoires de langues ;
- Bibliothèque universitaire ;

2- La fiche d'organisation semestrielle de l'enseignement ;

3- Programme détaillé par matière des semestres des six semestres ;

2-1 Les unités d'enseignement dans le système LMD

Le canevas décrit en détail dans sa deuxième partie (organisation semestrielle de l'enseignement) toutes les matières enseignées. Selon le site officiel du Ministère de l'enseignement, l'offre de formation doit être organisée sous forme de **parcours types** diversifiés et adaptés. Chaque parcours est une combinaison d'un ensemble d'unités d'enseignement ⁽¹⁾ :

- **fondamentales ou majeures** : elles comprennent les matières de base, incontournables dans la formation ;
- **méthodologiques** : dédiée aux matières complémentaires à une UE fondamentale ;
- **de découverte ou mineures** : maintient le contact entre l'étudiant des LE et le monde extérieur à travers des disciplines d'enrichissement ;
- **transversales** : comprend la culture générale, les langues et l'outil informatique.

Cette combinaison est définie par l'établissement en fonction de sa stratégie de formation.

Dans un domaine, les différentes combinaisons permettent ⁽²⁾:

- d'offrir un choix de parcours diversifiés ;
- de passer d'une logique de parcours obligés à une logique de parcours plus fluides avec une part accrue d'individualisation : intégrant des approches pluridisciplinaires, professionnalisant ;
- d'orienter progressivement l'étudiant, en fonction de son projet professionnel ou personnel par un système de passerelles entre différents parcours.

¹ <https://www.mesrs.dz/le-systeme-lmd>

² <http://www.univ.setif.dz/externe/LesystemeLMD.pdf>

Chapitre 02 : Approche méthodologique et Analyse des résultats

2-2 L'offre de formation Licence Académique - spécialité français : Cas de la matière traduction

Semestre 3

Unité d'enseignement	Matières		Crédits	Coefficient	Volume horaire hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
	Code	Intitulé			Cours	TD	TP			Contrôle Continu	Examen
UE Fondamentale Code : UEF31 Crédits : 10 Coefficients : 6	F311	Compréhension et expression écrite 3	6	4	1h30	3h00		67h30	45h00	x	x
	F312	Compréhension et expression orale 3	4	2	1h30	1h30		45h00	45h00	x	x
UE Fondamentale Code : UEF32 Crédits : 6 Coefficients : 3	F321	Grammaire de la langue d'étude 3	4	2	1h30	1h30		45h00	45h00	x	x
	F322	Introduction à la linguistique 1	2	1	1h30			22h30	45h00	x	x
UE Fondamentale Code : UEF33 Crédits : 4 Coefficients : 2	F331	Littératures de la langue d'étude 2	2	1	1h30			22h30	45h00	x	x
	F332	Culture (s)/ Civilisation(s) de la Langue 3	2	1	1h30			22h30	45h00	x	x
UE Méthodologique Code : UEM31 Crédits : 4 Coefficients : 1	M311	Techniques du travail universitaire 3	4	1	1h30	1h30		45h00	45h00	x	
UE Découverte Code : UED31 Crédits : 4 Coefficients : 1	D311	Initiation à la traduction 1	4	1	1h30	1h30		45h00	45h00	x	x
UE Transversale Code : UET31 Crédits : 2 Coefficients : 1	T311	Langue(s) étrangère(s) 3	2	1	1h30			22h30	45h00	x	x
Total semestre 3			30	14	12h00	10h30		337h30	405h00		

Autre * = travail complémentaire en consultation semestrielle

Tableau 01 : le volume horaire octroyé à la matière traduction dans le troisième semestre

A travers l'analyse du canevas de la licence langue française, nous avons constaté que la matière « initiation à la traduction 1 » apparaît à partir du troisième semestre dans l'unité de découverte c'est-à-dire en tant qu'une matière d'enrichissement à raison de deux séances par semaine (un total de 45 heures pendant les 15 semaines de formation) à savoir une heure et demi de cours et une heure et demi de travail pratique et demeure ainsi même dans le quatrième semestre « initiation à la traduction 2 ».

Son objectif est de rendre l'étudiant capable d'effectuer des manipulations correctes entre la LD (l'arabe) et la LA (le français) à travers des exercices de thèmes et de version (explicités dans le premier chapitre) appliqués sur des phrases simples ou des paragraphes courts.

Chapitre 02 : Approche méthodologique et Analyse des résultats

La matière de traduction est dispensée dans la langue étrangère étudiée. Elle ne représente pas un cours de traduction à proprement parler mais « *un cours de langue étrangère au service de l'amélioration des compétences en LA (le français), où est abordé dans le concret le passage d'une langue à une autre, ici l'arabe* » (canevas de mise en conformité, 2014, p.54). C'est une initiation à la traduction qui, sans théorisation aucune, permet de découvrir les similarités et les différences et les spécificités des deux systèmes linguistiques de départ et d'arrivé et la dimension culturelle entrant en jeu, « *donc initier l'étudiant aux principes de la traduction du français vers l'arabe et vice versa sans avoir recours au mot à mot, l'entraîner à comprendre un texte pour en dégager le sens avant de le traduire, lui apprendre à consulter les dictionnaires et à traduire différents types de phrases* » (canevas de mise en conformité ,2014, p.54).

Dans le cinquième semestre la traduction passe de l'unité de découverte à la deuxième unité fondamentale (voir tableau 02 ci-dessous). Il ne s'agit plus d'une initiation mais plutôt d'une matière de traduction et d'interprétariat proprement dite à raison d'une séance par semaine pendant les 15 semaines de formation.

Semestre 5 :

Unité d'Enseignement	VHS		V.H hebdomadaire			Coeff	Crédits	Mode d'évaluation	
	14-16 sem	C	TD	TP	Autres			Continu	Examen
UE fondamentales									
UEF1(O/P)									
Matière 1 Linguistique Système grammatical de la langue française	45	1.30	1.30			3	4	50%	50%
Matière2 Etude de textes littéraires Théories de la littérature	45	1.30	1.30			3	4	50%	50%
Matière 3 Etude de textes de civilisation Textes et Histoire	45	1.30	1.30			3	4	50%	50%
UEF2(O/P)									
Matière 1 Compréhension & production écrite Didactique de l'écrit	21.30		1.30			2	2	100%	
Matière2 Compréhension & production orale Didactique de l'oral	21.30		1.30			2	2	100%	
Matière 3 Traduction & interprétariat Contact des langues et interculturelité	21.30		1.30			2	2	100	
UEF3(O/P)									
Matière 1 Introduction à la didactique Didactique générale	21.30	1.30				1	2		100
Matière 2 Introduction aux langues de spécialités Les langues de spécialités	21.30		1.30			1	2	100	
UE méthodologie									
UEM1(O/P)									

Tableau 02 : le volume horaire octroyé à la matière traduction dans le 5^{ème} semestre

Chapitre 02 : Approche méthodologique et Analyse des résultats

L'objectif est d'approfondir les exercices de manipulation entre la LD et LA à travers des textes plus complexes et de nature différentes (journalistique, scientifique, littéraire ...etc.) par ailleurs découvrir la notion de la traduction en tant que discipline : ses principes, ses outils et ses méthodes (canevas de mise en conformité, 2014, p.64).

2-3 L'offre de formation Master Académique - spécialité français : Cas de la matière traduction

Le parcours master s'étale sur une période de quatre semestres. Deux options sont offertes à l'Université de Chadli Bendjedid- ElTarf à savoir didactique des langues étrangères et linguistique française.

2-3-1 Option didactique des langues étrangères (DLE)

1- Semestre 1 :

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire				Coeff	Crédits	Mode d'évaluation	
	15sem	C	TD	TP	Autre (Travail personnel)			Continu	Examen
UE fondamentales									
UEF1 (Obligatoire)									
Renforcement linguistique 1	67H30	01H30	03H		82H30	03	06	50%	50%
UEF2 (Obligatoire)									
Didactique de l'écrit 1	67H30	01H30	03H		82H30	03	06	50%	50%
Didactique de l'oral 1	67H30	01H30	03 H		82H30	03	06	50%	50%
UE méthodologie									
UEM1 (Obligatoire)									
Méthodologie de la recherche générale	45 H		03h		55H	02	04	50%	50%
Méthodologie de la recherche en didactique	45 H		03h		55H	02	04	50%	50%
Recherche bibliographique	15H		01h		10H	01	01	50%	50%
UE découverte									
UED1 (Obligatoire)									
Etude d'un auteur	22H30	01H30			02h30	01	01	50%	50%
Psycholinguistique	22H30	01h30			02h30	01	01	50%	50%
UE transversales									
UET1									
Législation scolaire	22H30		01H30		02h30	01	01	100%	00%
Total Semestre 1	375H	07H30	17H30		375H	17	30		

2- Semestre 2 :

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire				Coeff	Crédits	Mode d'évaluation	
	15 sem	C	TD	TP	Travail personnel			Continu	Examen
UE fondamentales									
UEF1 (Obligatoire)									
Renforcement linguistique 2	67H30	01H30	03H		82H30	03	06	50%	50%
UEF2 (Obligatoire)									
Didactique de l'écrit 2	67H30	01H30	03h		82H30	03	06	50%	50%
UEF3 (Obligatoire)									
Didactique des langues et des cultures	67H30	01H30	03h		82H30	03	06	50%	50%
UE méthodologie									
UEM1 (Obligatoire)									
Méthodologie de la recherche en Didactique des langues	60 H		04H		65H	03	05	50%	50%
Techniques rédactionnelles	45H		03H		55H	02	04	50%	50%
UE découverte									
UED1 (Obligatoire)									
Théâtre	22 H30	01H30			02H30	01	01	50%	50%
psycholinguistique	22 H30	01h30			02H30	01	01	50%	50%
UE transversales									
UET1									
Législation du travail	22 H30		01H30		02H30	01	01	100%	00%
Total Semestre 2	375H	14H30	10H30		375H	17	30		

Tableau 03 : volume horaire octroyé à la traduction dans les trois premiers semestres de l'option DLE (S1-S2)

Chapitre 02 : Approche méthodologique et Analyse des résultats

3- Semestre 3 :

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire				Coeff	Crédits	Mode d'évaluation	
	15 sem	C	TD	TP	Travail personnel			Continu	Examen
UE fondamentales									
UEF1 (Obligatoire)									
Psychopédagogie	67H30	01h30	03H			82H30	03	06	50% 50%
UEF2 (Obligatoire)									
Didactique de l'évaluation	67H30	01H30	03h			82H30	03	06	50% 50%
UEF3 (Obligatoire)									
Français sur objectifs spécifiques	67H30	01H30	03h			82H30	03	06	50% 50%
UE méthodologie									
UEM1 (Obligatoire)									
L'écrit scientifique	60H		04h			65H	03	05	50% 50%
La communication scientifique orale	45H		03h			55H	02	04	50% 50%
UE découverte									
UED1 (Obligatoire)									
Contes traditionnels Algériens	45H	03h				02H30	02	02	50% 50%
UE transversales									
UET1 (O/P)									
Ethique et déontologie de l'éducation nationale et de l'université	22H30		01H30			02H30	01	01	100% 00%
Total Semestre 3	375 H	07H30	17H30			375H	17	30	

Tableau 03 : volume horaire octroyé à la traduction dans les trois premiers semestres de l'option DLE (S3)

Ce que nous avons constaté en analysant le canevas de l'offre de formation établi en 2016, c'est le fait que la traduction ne figure pas dans aucune unité d'enseignement de l'option didactique des langues étrangères des trois premiers semestres (sachant que le quatrième semestre est destiné au travail de recherche).

2-3-2 L'option linguistique française (Ex science du langage)

Dans l'option linguistique française (LF), en revanche, nous constatons que l'un des objectifs de cette formation est de rendre le futur diplômé capable d'exploiter son savoir et son savoir faire en langue française dans des domaines différents parmi lesquels nous trouvons la traduction et l'interprétariat : « *Capacité de mettre en avant et en service son savoir et savoir-faire en matières de connaissances linguistiques du français, quel que soit le secteur envisagé (enseignement, média, publicité, ingénierie linguistique, traduction et interprétariat, paramédical, etc.)* » (Canevas de mise en conformité LF, 2016).

Par ailleurs le canevas indique qu'un futur diplômé de l'option linguistique française, de par sa formation, sera capable de participer dans la création des traducteurs automatiques ou même d'occuper le poste de traducteur ou d'interprète (Canevas de mise en conformité LF, 2016).

Il précise également que l'option linguistique française (ex science du langage) est « *initialement destiné à former de futurs enseignants de français langue étrangère, mais, également des chercheurs et enseignant-chercheurs en sciences du langage. Le Master en Science du langage pourrait éventuellement constituer une passerelle vers des disciplines*

Chapitre 02 : Approche méthodologique et Analyse des résultats

comme l'orthophonie, l'interprétariat, la traduction du français ou vers le français, le monde de l'édition, et à tout autre métier exigeant une maîtrise de la langue française et une connaissance de la culture des pays francophones. » (Canevas de mise en conformité LF, 2016).

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire				Coeff	Crédits	Mode d'évaluation	
	15 sem	C	TD	TP	Travail personnel			Continu	Examen
UE fondamentales									
UEF1 (Obligatoire)									
Stylistique Linguistique	45h00	01h30	01h30	/	/	02	04	50%	50%
Sémantique Lexicale	64h50	01h30	03h00	/	/	03	06	50%	50%
UEF2 (Obligatoire)									
Orthographe Grammaticale	45h00	01h30	01h30	/	/	02	04	50%	50%
Linguistique Variationaliste	45h00	01h30	01h30	/	/	02	04	50%	50%
UE méthodologie									
UEM1 (Obligatoire)									
Linguistique de Corpus	64h50	01h30	03h00	/	/	03	06	50%	50%
Techniques Rédactionnelles	34h30	01h00	01h30	/	/	02	03	50%	50%
UE découverte									
UED1 (Obligatoire)									
Traduction des Textes Officiels et Médiation Juridico-Linguistique	19h50	/	01h30	/	/	01	01	50%	50%
Le Théâtre	19h50	/	01h30	/	/	01	01	50%	50%
UE transversales									
UET1 (Obligatoire)									
Éthique et Déontologie de l'Enseignement	19h50	/	01h30	/	/	01	01	100%	/
Total Semestre 2	415	127h50	247h50	/	40h00	17	30		

Tableau 04 : le volume horaire octroyé à la matière traduction dans l'option LF

Durant le deuxième semestre les étudiants de master « linguistique française » bénéficient de l'enseignement de la matière traduction dans l'unité d'enseignement découverte à raison d'une heure et demi par semaine (soit un volume horaire semestriel égale à 19h50 p). Le module est intitulé « traduction des textes officiels et médiation juridico-linguistique », son objectif est d'amener l'étudiant à savoir lire et traduire les textes officiels pour en déceler les enjeux juridiques. Il est dispensé sous forme d'exercices de manipulation (lecture et traduction des textes officiels), sans théorisation aucune.

3- Analyse des résultats

3-1 La pré-enquête

Le questionnaire destiné à sept (07) enseignants, (soit 50% de l'ensemble des enseignants du département du français) chargés tous d'enseigner les étudiants de Master (dans ses deux options) à l'université Chadli Bendjedid-ElTarf, a permis de collecter des renseignements à propos de trois principaux axes :

- Le recours à la traduction dans un cours de FLE et le gain qu'elle puisse procurer;
- Le temps imparti à la matière dans le cursus de formation des étudiants du FLE ;
- La possibilité d'intégrer cette matière dans le parcours de formation des étudiants de Master.

Nous analysons chaque point à travers les questions qui en relèvent :

- i. **Les apports du recours à la traduction dans un cours de FLE** : Deux enseignants sur sept n'apprécient pas la traduction et pensent qu'elle n'apporte aucun gain à un cours de FLE ; elle est au contraire un outil d'interférence qui freine l'apprentissage effectif de la langue, et déclarent qu'un cours de langue ne doit être dispensé que dans cette langue. En effet, ce raisonnement est justifié, d'ailleurs c'est le principe prôné par la majorité des méthodologies d'enseignement des langues étrangères telles que la méthodologie audio-orale et méthodologie SGAV qui visent l'immersion de l'apprenant dans un bain linguistique et qui affirment que le recours à la langue maternelle doit être incontestablement évité dans une classe de LE et que les apprenants ne doivent acquérir le nouveau système linguistique qu'en visant uniquement la compétence orale et le respect des normes grammaticales. L'ultime objectif est d'amener l'apprenant à penser en LE le plutôt possible (voir chapitre 01, p.08).

Les cinq autres enseignants, en revanche, déclarent qu'ils apprécient la traduction et l'utilisent dans leurs cours de FLE et pensent qu'elle peut être d'une grande utilité, notamment quand il s'agit de débloquer une situation d'incompréhension, d'élucider une notion ou un concept ambigu et faire avancer leurs cours.

Si le premier groupe d'enseignants était intransigeant sur le recours à la traduction, le deuxième groupe était plus souple voire plus réaliste car même les méthodologies qui interdisaient l'utilisation de la traduction dans leur cours de LE se

trouvaient dans des situations où le recours était inévitable dans un souci pragmatique, même si dans plusieurs situations on préférerait utiliser à la place des images et des auxiliaires audio-oraux. C'est le cas également de la méthodologie Freinet qui recourait à la traduction lorsqu'il s'agit d'un élément linguistique peu important (Kouici, 2012 :14).

- ii. **Le temps imparti à la matière dans le cursus de formation des étudiants du FLE :** Hormis un seul enseignant qui pense que le temps imparti à cette matière est assez suffisant, les six autres confirment qu'une bonne maîtrise de la traduction nécessite un volume horaire plus large. Puisque la traduction n'est pas un simple transcodage d'un texte écrit dans une langue source en un autre texte dans une langue cible. C'est ce qu'affirme Seleskovitch (chapitre 1, p.08) à travers ces propos : « *Pour rendre intelligible le sens original, elle doit, après l'avoir cerné, le séparer soigneusement de l'enveloppe verbale première pour le recouvrir de l'enveloppe appropriée dans l'autre langue.* ».

Elle couvre également plusieurs dimensions à la fois et qui doivent être prises en charge à chaque fois qu'on désire traduire un passage, à savoir la dimension sociolinguistique, culturelle...etc. Par ailleurs certains enseignants pensent que le fait que la traduction soit intégrée dans une unité d'enseignement peu importante (la transversale) et le temps limité qu'on lui octroie, fait que les étudiants ne s'y intéressent pas et ne donnent aucune importance à son acquisition. ceci corrobore les propos de Lavault qui affirme que la traduction devient inutile et peu importante voire nocive quand le cours est dispensé par des enseignants débutants non motivés qui, faute d'expérience ou de temps, se contentent de répéter le modèle institutionnel établi (Lavault, 1998: 81).

- iii. **La possibilité d'intégration de la matière traduction dans le Master des étudiants de FLE :**

Tous les enseignants (07/07) étaient unanimes sur l'incapacité des étudiants de master de produire des traductions correctes sur tous les plans et qu'ils peuvent rencontrer de différentes difficultés : linguistiques, grammaticales, culturelles, etc. Tout ce qu'ils peuvent offrir sont des passages décontextualisés où on se focalise surtout sur le sens dénotatif sans le sens connotatif. Pourtant ces mêmes enseignants confirment que les étudiants sont attirés par les exercices de traduction en classe.

Quant à la question s'ils encouragent l'intégration de la traduction dans le master des étudiants de FLE, un seul enseignant sur sept n'a pas encouragé l'idée et a déclaré que la traduction appartient à la littérature comparée et qu'un étudiant de LE n'en a pas besoin. Les autres enseignants (4/7) par contre soutiennent l'idée et pensent que cela pourrait être bénéfique pour les étudiants du FLE, notamment pour une meilleure ouverture sur les cultures et les civilisations d'autres pays ainsi que pour être capable de faire des lectures dans d'autres langues (particulièrement l'anglais) et découvrir l'école anglo-saxonne et enrichir leurs produits scientifiques.

En fait, nous nous pouvons demander aux étudiants de produire des bonnes traductions alors qu'ils n'étaient pas formés convenablement pour le faire. nous rajoutons également que l'utilité de la traduction pour un étudiant de FLE ne se limite pas à un enrichissement des produits scientifiques, elle permet également, selon Lavault (1998,p.84) d'élargir ses possibilités d'employabilité dans la conjoncture socio-économique actuelle, et lui permet d'assimiler la compétence en langue à la compétence traductive.

Il faut noter que notre questionnaire est loin d'être exhaustif. Toutefois, nous avons eu au moins une idée sur les différentes représentations vis-à-vis de la traduction et qui affirment que les enseignants l'utilisent beaucoup plus comme étant un outil d'explication et non pas une compétence à installer.

3-2 Les canevas de mises en conformité

Selon Illinca (2013, p.80) dans un contexte universitaire, la traduction doit être vue comme une discipline de recherche et de réflexion sur la traduction dans sa globalité : la traduction en tant qu'activité les démarches et les résultats

Or, la place réduite octroyée à la matière traduction en licence et son absence totale dans le cursus Master , option DLE, ne permet pas de s'y approfondir et d'étudier la traduction pour faire des étudiants des LE des traducteurs préprofessionnels. Par ailleurs, dans les quelques heures d'enseignement dédiées à cette matière on ne fait qu'appliquer des exercices de thème et de version qui ont prouvé leur inutilité et leur danger sur les étudiants de LE selon les propos de Durieux (voir chapitre un). Quant à l'option Linguistique française, elle introduit un enseignement plus approfondi de la traduction (traduction des textes officiels), tandis que le volume horaire octroyé ne permet pas de l'assimiler ni de maîtriser toutes les techniques

et les termes les plus redondants dans le domaine de la traduction juridique notamment si l'enseignant en charge n'est pas spécialiste.

Conclusion

Nous pouvons conclure, qu'effectivement la traduction ne bénéficie d'aucun statut particulier dans l'enseignement supérieur du FLE et nous précisons que ce que nous souhaitons intégrer n'est forcément pas une traduction professionnelle (même si cela est possible par la création d'une nouvelle option de formation master pour les étudiants des LE : traduction et interprétariat comme le cas de plusieurs universités algériennes telles que l'université des frères Mentouri⁽³⁾ – Constantine et l'université Mouloud Mammeri- Tizi Ouzou⁽⁴⁾) mais au moins une traduction préprofessionnelle qui permettra aux étudiants non seulement d'acquérir une compétence supplémentaire qui consolidera leurs savoir et savoir-faire en langue étrangère, mais aussi de l'apprendre dans le contexte d'un acte de communication en mettant l'accent sur les besoins langagiers fonctionnels : la pragmatique et la subjectivité.

⁽³⁾ <http://fac.umc.edu.dz/fll/pages/formation-master.php>

⁽⁴⁾ <http://fll.ummo.dz/index.php/services-administratifs/111-service-de-la-scolarité/201-inscription-master-traduction>

Conclusion générale

Et

Perspectives de recherche

Conclusion générale et perspectives de recherche

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues étrangères. Il vise particulièrement l'analyse du statut de la traduction dans l'enseignement supérieur du FLE. En se basant sur une lecture des curriculums des cinq années (Licence et Master) de la formation des étudiants dans le Département de français à l'université Chadli Bendjedid-El Tarf, nous nous sommes interrogée au sujet de la place octroyée effectivement à l'enseignement de la traduction et nous avons émis l'hypothèse que cette dernière n'a aucun statut particulier dans le cursus universitaire. Ce questionnement nous a incités à effectuer une enquête préliminaire auprès d'enseignants dudit département auxquels nous avons demandé, à travers un questionnaire, quelle(s) représentation(s) possèdent-ils de la traduction et de son introduction dans la formation des étudiants du FLE.

Ensuite, sur la base des idées motrices émanant des questionnaires, nous avons analysé les canevas de mise en conformité de la Licence et du Master (les deux options offertes DLE et LF) établis respectivement en 2014 et 2016 et approuvés par le Ministère de l'enseignement supérieur.

Avant d'entamer la démarche méthodologique, nous avons tout d'abord commencé par un chapitre de soubassement théorique dans lequel nous avons défini la notion de la traduction ; explicité son statut dans les différentes méthodologies et approches d'enseignement des LE. Puis, nous avons montré comment la traduction est passée du statut d'outil pédagogique d'élucidation et de perfectionnement linguistique à une pédagogie à travers laquelle l'étudiant apprendrait à répondre aux différents besoins langagiers, quelque soit la situation de communication (l'ultime objectif de l'approche communicative) et de la manière la plus authentique possible. Ceci en tirant profit de la théorie interprétative de la traduction basée sur l'appréhension du « sens » et sa reformulation dans la langue d'arrivée sans recours ni influence de la langue de départ dans laquelle le texte initial a été rédigé. Ce qui amène à acquérir une cinquième habileté qui viendra consolider les savoir et les savoir-faire acquis dans cette langue étrangère.

Les réponses des enseignants ont permis d'avoir une idée plus ou moins claire sur leurs représentations vis-à-vis de la traduction. Les résultats indiquent que les enseignants ont souvent recours à la traduction avec presque tous les niveaux mais en tant qu'outil d'explication en cas d'incompréhension ; et qu'en dépit de leur appréciation de la traduction, les étudiants sont incapables de produire des traductions correctes et rencontrent beaucoup de difficultés sur tous les plans : grammatical, linguistique, culturel...etc. Ceci est dû

Conclusion générale et perspectives de recherche

principalement au temps restreint imparti à la matière et son absence totale dans le Master (option DLE).

L'analyse des canevas n'a fait qu'étayer les propos des enseignants : nous avons constaté que la matière est enseignée en Licence dans une unité transversale, ce qui diminue son importance chez les étudiants, et à travers des exercices de thème et de version bannis aussi bien par les didacticiens des langues étrangères, qui confirment que ce genre d'exercices n'a aucune utilité dans un cours de LE et doit être substitué par d'autres exercices pédagogiques, que par les traductologues qui affirment que de tels exercices dévalorisent la traduction en la restreignant à un simple transcodage de textes, dénaturés et décontextualisés d'une langue source en une langue cible, en omettant de cette manière l'aspect multidimensionnel de cette discipline.

En Master Linguistique Française (ex option science du langage), l'enseignement de la traduction est spécifique (traduction des textes officiels) même si le temps octroyé à la matière est loin d'être suffisant pour maîtriser une compétence assez développée qui englobe à la fois la maîtrise de la langue et une connaissance encyclopédique dans le domaine du droit. Par ailleurs, il est indispensable d'accorder ce genre d'enseignement à des spécialistes du domaine, chose qui reste à vérifier.

Dans l'option DLE, en revanche, la matière traduction ne figure pas dans le canevas. Pourtant la majorité des enseignants questionnés admettent qu'elle peut être d'une grande utilité, notamment dans la recherche scientifique afin de découvrir d'autres écoles (notamment l'école anglo-saxonne) et lire des articles et des recherches dans d'autres langues puis faire une synthèse dans la langue de formation.

Notre hypothèse de départ est ainsi confirmée. Cependant, nous considérons cette recherche comme un simple tâtonnement qui exige un approfondissement, afin de pouvoir tirer des conclusions plus fiables qui permettraient de revoir à bon escient le statut de la traduction dans la formation des étudiants du français et la manière avec laquelle elle doit être introduite, pour au moins former des traducteurs préprofessionnels, ce qui représente un atout dans leur carrière professionnelle

Conclusion générale et perspectives de recherche

Perspectives de la recherche

Ce travail, bien que mené à termes, est loin d'avoir été sans difficultés, nous souhaitons avoir pu donner une description aussi objective que possible sur le rôle que pourrait jouer la traduction.

Il serait judicieux, à notre humble avis, de généraliser la recherche sur les autres départements des langues étrangères à l'université Chadli Bendjedid pour voir si la traduction possède le même statut ou non. Par la suite effectuer une expérimentation, où nous proposerons aux étudiants de Master de traduire des textes (selon les fondatrices de la théorie interprétative de la traduction Seleskovitch et Lederer les textes doivent être d'actualité : journalistique, articles de périodique , des catalogues...etc. ; le texte littéraire est exclu , il obéit à d'autres règles) pour déceler pertinemment les failles et les difficultés rencontrées pour pouvoir confectionner un modèle d'enseignement qu'on pourrait par la suite intégrer dans la formation.

Bibliographie

I. Ouvrages

- Cuq, J.P., *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Ed. Paris: CLE International. ISBN : 209-033972-1.
- Delisle, Jean ; Lee-Jahnke, Hannelore, *Enseignement de la traduction dans l'enseignant*. Ed. Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998. ISBN 2-7603-0480-9.

II. Chapitre d'ouvrage

- Lavault, Elisabeth, *Enseignement de la traduction et la traduction dans l'enseignement*. Ed. Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998. Chapitre 06 : la traduction comme une négociation. P.79-95.

III. Articles de périodiques

- Abadi, Dalila. La traduction en contexte pédagogique : intérêts et inconvénients. *Revue des Sciences Humaines et Sociales*. 2016. N°27. P.9-12.
- Arroyo, Encarnacion. L'enseignement de la traduction et la traduction dans l'enseignement. *cahiers d'apliut pédagogiques en langues de spécialité*, Vol. XXVII N° 1, 2008 : LEA/LANSAD : Convergences/Divergences Articles 9. P.80-90
- Ceccarelli , Michela. L'activité de traduction: choix méthodologiques et pratiques de classe en Vallée d'Aoste. *Education et Sociétés Plurilingues* . décembre 2009, n°27.P.77-97
- Durieux, Christine. Traduction pédagogique et pédagogie de la traduction, *Le français dans le monde*. 1991 . n°243. P.66-70.
- Durieux, Christine. L'enseignement de la traduction : enjeux et démarches. *Meta : le journal de traducteurs, Presses Universitaires de Montréal*. 2005. n°50. P.36-47.
- Elquessar, Mohammed , La traduction dans l'apprentissage des langues, in objectif linguistique, mais une approche communicative, *Revue AFN Maroc*. Décembre 2009. N° double 4-5.P.139-148
- Lederer, Marianne, La théorie interprétative de la traduction : un résumé. *Revue des lettres et de traduction*. 1997. N°3, P.11-20

- Matoré, George. Danika Seleskovitch et Marianne Lederer « Interpréter pour traduire » , Paris : Didier érudition,1984 . *L'information Grammaticale*,1985. N°25, P.44-47.
- Taleb Ibrahim , Khaoula. L'école algérienne au prisme des langues de scolarisation , *Revue internationale d'éducation de Sèvres: Les langues d'enseignement, un enjeu politique* , Dossier - Les langues d'enseignement, un enjeu politique. n° 70. 2015. P.53-63.

IV. Dictionnaires et encyclopédies

- Le Petit Larousse.Ed : 2010 (Format CD).

V. Mémoires de magistère

- Kouici , Zahia .2012. *L'utilisation de la traduction dans l'enseignement apprentissage du FLE* (Université d'Oran). URL :<https://theses.univ-oran1.dz/document/TH4067.pdf>

VI. Thèses de doctorat

- Massoud, Iman. (2014). *Réflexions traductologiques et didactiques : vers un espace de rencontre entre les deux disciplines : domaine arabe – français*. Institut National des Langues et Civilisations Orientales. (Grade : Docteur de l'INALCO, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Paris-France). URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01132378/document>
- VAN DYK, Jeanne. (2007). *L'intérêt de l'enseignement de la traduction à vue à des apprenants de FLE*. (Université de Pretoria, Afrique du Sud). URL : <https://repository.up.ac.za/bitstream/handle/2263/24945/Complete.pdf?sequence=9&isAllowed=y>

VII. Pages web

- Belhouts, Cherifa. *La traduction dans l'enseignement des langues* <http://revue.ummo.dz/index.php/pla/article/viewFile/854/692>. [Page consultée le 21/10/2018].
- Seddiki , Aoussine . L'insertion des sortants de l'Université d'Oran 2: Cas des diplômés en langues étrangères. *TRANS*, nr22. URL : <http://www.inst.at/trans/22/linsertion-des-sortants-de-luniversite-doran-2-cas-des-diplomes-en-langues-etrangeres/> [Page consultée le 21/04/2019].

- Kumbaro, Mirela. La théorie du Sens. URL : http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/468/6/THEORIE_DU_SENS.ppt [Page consultée le 21/03/2019].

Table des matières

Table des matières

Titre	Page
Remerciements	I
Dédicaces	II
Résumé	II
Sommaire	IV
Introduction générale	01
Chapitre 01 : le cadre conceptuel	05
1- Définition de la traduction	06
2- La traduction et la didactique des langues étrangères	08
3- La traduction pédagogique	10
3-1 La version	12
3-2 Le thème	12
4- La réhabilitation de la traduction dans les classes des langues étrangères	15
4-1 la linguistique énonciative	16
4-2 La traduction interprétative	17
4-2-1 La traduction interprétative et l'approche communicative	18
4-2-2 La traduction interprétative vis-à-vis de la linguistique contemporaine	19
4-2-3 Le mécanisme de fonctionnement de la traduction interprétative	19
4-2-4 La traduction interprétative dans l'enseignement des langues étrangères	21
5- La traduction dans l'enseignement supérieur des langues étrangères	22
5-1 L'utilité de la traduction pour l'insertion des diplômés des langues étrangères dans le marché du travail	22
Chapitre 02 : approche méthodologique	26
1- La pré-enquête : le questionnaire	27
1-1 L'échantillon	27
1-2 La structure du questionnaire	27
1-3 Présentation des résultats	29
2- Lecture dans les canevas de mise en conformité	32
2-1 Les unités d'enseignement dans les systèmes LMD	33
2-2 L'offre de formation Licence académique - spécialité français : cas de la matière traduction	34

Table des matières

2-3 L'offre de formation Master Académique - spécialité français : Cas de la matière traduction	36
2-3-1 Option Didactique des langues étrangères (DLE)	36
2-3-2 Option linguistique française (LF)	37
3- Analyse des résultats	39
3-1 La pré-enquête	39
3-2 Les canevas de mise en conformité	41
Conclusion générale	43
Bibliographie	48
Table des matières	51
Annexes	53

Annexes

**Questionnaire destiné aux enseignants du FLE dans le département du français,
Faculté des langues et des lettres, Université Chadli Bendjedid – El Tarf**

Section 1 : renseignements généraux

1- En comptant cette année, vous avez combien d'années d'enseignement à l'université au total ?

- Moins de 5 ans
- De 5 à 10 ans X
- Plus de 10 ans

2- Quelle était votre formation de base ?

- Licence en langue et littérature françaises X
- Licence en traduction
- Autre, précisez

.....

Section 2 : La traduction dans l'enseignement supérieur du FLE

1- A titre personnel, appréciez-vous la traduction ?

- Oui
- Non X

2- quels sont selon vous les apports de la traduction dans un cours de FLE ?

Elle pourrait servir d'appoint pour une consolidation lexicale de manière ponctuelle. Mais elle ne peut être systématisée, de peur qu'elle ne se substitue à la langue cible et devienne ainsi une solution de facilité, et ce au détriment d'autres techniques d'élucidation lexicale.

3- Avez-vous recours à la traduction dans vos cours ?

- Oui
- Non

3-1 Si oui le faites-vous :

- Souvent
- Parfois
- Rarement

3-2 Si non, justifiez votre réponse

Je n'utilise pas à priori la traduction. Toutefois, il m'arrive d'employer des équivalents de certains termes français dans la langue arabe, quand cela me semble utile à l'étudiant.

4- Avec quel niveau utilisez-vous la traduction ?

- 1ere année licence
- 2eme année licence
- 3eme année licence
- Master

5- De quelle manière

- Un exercice de perfectionnement
- Un outil d'explication
- Une compétence à installer

J'utilise la traduction plutôt comme un outil de reformulation dans la langue arabe, et elle devient donc un procédé d'explication.

6- Comment trouvez-vous la réaction de vos étudiants quant à l'utilisation de la traduction ?

- Intéressés X
- Désintéressés
- Plutôt rassurés dans leur compréhension.

7- Jugez-vous vos étudiants de master capables de produire des traductions correctes ?

- Oui
- Non X

8- Quelles difficultés pensez-vous qu'ils rencontreront en traduisant ?

- Linguistiques
- Grammaticales X
- Culturelles X
- Autres, précisez

.....

9- Trouvez-vous que le volume horaire octroyé à l'enseignement de la traduction en Licence est suffisant pour l'acquisition de compétences traductives?

- Oui
- Non X

Justifiez votre réponse

La traduction ne se limite pas à la réécriture linguistique d'énoncés ou de textes. Elle doit prendre en compte la dimension socioculturelle du texte original ainsi que celle du lecteur du texte produit après traduction. Une bonne traduction couvre à la fois le translinguistique et le transculturel. Développer de telles compétences traductives suppose une formation et un volume horaire qui puisse répondre à cette double contrainte.

10- Aimeriez-vous intégrer la traduction dans le cursus de formation de master des étudiants de FLE

- Oui

- Non

justifiez votre réponse

.....

.....

.....

Nous vous remercions de votre collaboration

**Questionnaire destiné aux enseignants du FLE dans le département du français,
Faculté des langues et des lettres, Université Chadli Bendjedid – El Tarf**

Section 1 : renseignements généraux

1- En comptant cette année, vous avez combien d'années d'enseignement à l'université au total ?

- Moins de 5 ans
- De 5 à 10 ans
- Plus de 10 ans

2- Quelle était votre formation de base ?

- Licence en langue et littérature françaises
- Licence en traduction
- Autre, précisez

.....

Section 2 : La traduction dans l'enseignement supérieur du FLE

1- A titre personnel, appréciez-vous la traduction ?

- Oui
- Non

2- quels sont selon vous les apports de la traduction dans un cours de FLE ?

.....
.....
.....

3- Avez-vous recours à la traduction dans vos cours ?

- Oui
- Non

3-1 Si oui le faites-vous :

- Souvent
- Parfois
- Rarement

3-2 Si non, justifiez votre réponse

...Un cours de langue française doit se faire uniquement en cette langue. Le recours à une autre langue est prohibé. Il est déconseillé.

.....
.....
.....

4- Avec quel niveau utilisez-vous la traduction ?

- 1ere année licence
- 2eme année licence
- 3eme année licence
- Master

5- De quelle manière

- Un exercice de perfectionnement
- Un outil d'explication
- Une compétence à installer

6- Comment trouvez-vous la réaction de vos étudiants quant à l'utilisation de la traduction ?

- Intéressés
- Désintéressés

7- Jugez-vous vos étudiants de master capables de produire des traductions correctes ?

- Oui
- Non

8- Quelles difficultés pensez-vous qu'ils rencontreront en traduisant ?

- Linguistiques
- Grammaticales
- Culturelles
- Autres, précisez

.....
.....
.....

9- Trouvez-vous que le volume horaire octroyé à l'enseignement de la traduction en Licence est suffisant pour l'acquisition de compétences traductives?

- Oui
- Non

Justifiez votre réponse

La traduction est une unité d'enseignant de découverte à qui l'on a consacré 3 heures par semaine (1h30 de cours +1h30 de T.D) : c'est un volume horaire que je trouve assez suffisant.

.....
.....
.....

10- Aimeriez-vous intégrer la traduction dans le cursus de formation de master des étudiants de FLE ?

- Oui

- Non

justifiez votre réponse.

. La traduction est primordiale, voire même obligatoire pour une formation en Master littérature comparée et non en didactique du F.L.E où le français est la langue d'enseignement et d'apprentissage.....

.....
.....
.....
.....
.....

Nous vous remercions de votre collaboration

**Questionnaire destiné aux enseignants du FLE dans le département du français,
Faculté des langues et des lettres, Université Chadli Bendjedid – El Tarf**

Section 1 : renseignements généraux

1- En comptant cette année, vous avez combien d'années d'enseignement à l'université au total ?

- Moins de 5 ans
- De 5 à 10 ans
-
- Plus de 10 ans

2- Quelle était votre formation de base ?

- Licence en langue et littérature françaises
- Licence en traduction
- Autre, précisez

.....

Section 2 : La traduction dans l'enseignement supérieur du FLE

1- A titre personnel, appréciez-vous la traduction ?

- Oui
- Non

2- quels sont selon vous les apports de la traduction dans un cours de FLE ?

Dans un cours du FLE, je ne l'apprécie pas beaucoup, je pense que l'enseignant doit laisser le recours à la traduction comme dernière solution pour débloquer une situation d'incompréhension .

3- Avez-vous recours à la traduction dans vos cours ?

- Oui
- Non

3-1 Si oui le faites-vous :

- Souvent
- Parfois
- Rarement

3-2 Si non, justifiez votre réponse

.....
.....
.....

4- Avec quel niveau utilisez-vous la traduction ?

- 1ere année licence
- 2eme année licence
- 3eme année licence
- Master

5- De quelle manière

- Un exercice de perfectionnement
- Un outil d'explication
- Une compétence à installer

6- Comment trouvez-vous la réaction de vos étudiants quant à l'utilisation de la traduction ?

- Intéressés
- Désintéressés

7- Jugez-vous vos étudiants de master capables de produire des traductions correctes ?

- Oui
- Non

8- Quelles difficultés pensez-vous qu'ils rencontreront en traduisant ?

- Linguistiques
- Grammaticales
- Culturelles
- Autres, précisez

.....
.....
.....

9- Trouvez-vous que le volume horaire octroyé à l'enseignement de la traduction en Licence est suffisant pour l'acquisition de compétences traductives?

- Oui
- Non

Justifiez votre réponse

Je pense que le volume horaire accordé à la matière de traduction est restreint, parce que l'acquisition de compétences traductives exige un énorme travail ainsi que la mise pratique des activités diversifiées que l'on ne pourra pas les réaliser dans ce temps limité.

10- Aimeriez-vous intégrer la traduction dans le cursus de formation de master des étudiants de FLE ?

- Oui

- Non

justifiez votre réponse.

Comme des spécialistes en FLE et futurs enseignants mais aussi chercheurs, certes la maîtrise de la traduction pourra leur aider à enrichir leurs connaissances en développant leurs compétences linguistiques, grammaticales et surtout culturelles et interculturelles que comportent les différentes langues .

Nous vous remercions de votre collaboration

**Questionnaire destiné aux enseignants du FLE dans le département du français,
Faculté des langues et des lettres, Université Chadli Bendjedid – El Tarf**

Section 1 : renseignements généraux

1- En comptant cette année, vous avez combien d'années d'enseignement à l'université au total ?

- Moins de 5 ans
- De 5 à 10 ans
- Plus de 10 ans *

2- Quelle était votre formation de base ?

- Licence en langue et littérature françaises *
- Licence en traduction
- Autre, précisez

.....

Section 2 : La traduction dans l'enseignement supérieur du FLE

1- A titre personnel, appréciez-vous la traduction ?

- Oui *
- Non

2- quels sont selon vous les apports de la traduction dans un cours de FLE ?

Dans un cours de FLE, les apports de la traduction sont bénéfiques. Ils permettent de débloquent des situations lors d'un déficit linguistique.

3- Avez-vous recours à la traduction dans vos cours ?

- Oui *
- Non

3-1 Si oui le faites-vous :

- Souvent *
- Parfois
- Rarement

3-2 Si non, justifiez votre réponse

.....
.....
.....

4- Avec quel niveau utilisez-vous la traduction ?

- 1ere année licence *
- 2eme année licence *
- 3eme année licence *
- Master *

5- De quelle manière

- Un exercice de perfectionnement
- Un outil d'explication *
- Une compétence à installer

6- Comment trouvez-vous la réaction de vos étudiants quant à l'utilisation de la traduction ?

- Intéressés *
- Désintéressés

7- Jugez-vous vos étudiants de master capables de produire des traductions correctes ?

- Oui
- Non *

8- Quelles difficultés pensez-vous qu'ils rencontreront en traduisant ?

- Linguistiques *
- Grammaticales *
- Culturelles *
- Autres, précisez

.....
.....
.....

9- Trouvez-vous que le volume horaire octroyé à l'enseignement de la traduction en Licence est suffisant pour l'acquisition de compétences traductives?

- Oui
- Non *

Justifiez votre réponse

Pour l'acquisition de compétences traductives, il faut revoir le volume octroyé en licence qui s'avère insuffisant. Un volume plus consistant permettrait aux étudiants de perfectionner leur apprentissage en traduction et de surmonter les difficultés pour le mixage des deux langues.

10- Aimeriez-vous intégrer la traduction dans le cursus de formation de master des étudiants de FLE ?

- Oui *
- Non

justifiez votre réponse.

Intégrer la traduction dans le cursus de la formation Master des étudiants est intéressant et souhaitable. Arrivé à ce stade de formation, les étudiants ont un besoin réel pour leur recherche scientifique et le recours à la traduction leur sera d'une aide précieuse.

Nous vous remercions de votre collaboration

**Questionnaire destiné aux enseignants du FLE dans le département du français,
Faculté des langues et des lettres, Université Chadli Bendjedid – El Tarf**

Section 1 : renseignements généraux

1- En comptant cette année, vous avez combien d'années d'enseignement à l'université au total ?

- Moins de 5 ans
- De 5 à 10 ans
- Plus de 10 ans

2- Quelle était votre formation de base ?

- Licence en langue et littérature françaises
- Licence en traduction
- Autre, précisez

.....

Section 2 : La traduction dans l'enseignement supérieur du FLE

1- A titre personnel, appréciez-vous la traduction ?

- Oui
- Non

2- quels sont selon vous les apports de la traduction dans un cours de FLE ?
avoir de bonne compétences en matière de traduction permet d'acquérir de nouveaux vocables et favorise un enrichissement lexical

3- Avez-vous recours à la traduction dans vos cours ?

- Oui
- Non

3-1 Si oui le faites-vous :

- Souvent
- Parfois
- Rarement

3-2 Si non, justifiez votre réponse

.....
.....
.....

4- Avec quel niveau utilisez-vous la traduction ?

- 1ere année licence
- 2eme année licence
- 3eme année licence
- Master

5- De quelle manière

- Un exercice de perfectionnement
- Un outil d'explication
- Une compétence à installer

6- Comment trouvez-vous la réaction de vos étudiants quant à l'utilisation de la traduction ?

- Intéressés

- Désintéressés

7- Jugez-vous vos étudiants de master capables de produire des traductions correctes ?

- Oui

- Non

8- Quelles difficultés pensez-vous qu'ils rencontreront en traduisant ?

- Linguistiques

- Grammaticales

- Culturelles

- Autres, précisez

Produire des traductions approximatives ou littérales décontextualisées.
Rester attachés au sens dénotatif et non connotatif

9- Trouvez-vous que le volume horaire octroyé à l'enseignement de la traduction en Licence est suffisant pour l'acquisition de compétences traductives?

- Oui

- Non

Justifiez votre réponse

Le volume horaire consacré au module traduction est extrêmement réduit. C'est la raison pour laquelle on a l'impression que c'est un module secondaire. De plus il ne fait pas partie de l'unité fondamentale et l'intérêt des étudiants pour son apprentissage est fortement réduit

10- Aimeriez-vous intégrer la traduction dans le cursus de formation de master des étudiants de FLE ?

- Oui

- Non

justifiez votre réponse.

La traduction est une compétence importante à acquérir quel que soit le niveau des étudiants car elle favorise un enrichissement lexical et culturel. Le masterant devrait être capable de lire et comprendre des articles scientifiques rédigés en anglais par exemple donc une bonne formation en traduction lui faciliterait l'acquisition de nouvelles connaissances et de connaître les travaux de l'Ecole anglo-saxonne.

Nous vous remercions de votre collaboration

**Questionnaire destiné aux enseignants du FLE dans le département du français,
Faculté des langues et des lettres, Université Chadli Bendjedid – El Tarf**

Section 1 : renseignements généraux

1- En comptant cette année, vous avez combien d'années d'enseignement à l'université au total ?

- Moins de 5 ans
- De 5 à 10 ans
- Plus de 10 ans

2- Quelle était votre formation de base ?

- Licence en langue et littérature françaises
- Licence en traduction
- Autre, précisez

.....

Section 2 : La traduction dans l'enseignement supérieur du FLE

1- A titre personnel, appréciez-vous la traduction ?

- Oui
- Non

2- quels sont selon vous les apports de la traduction dans un cours de FLE ?

Gain de temps : grâce à la traduction l'enseignant pourrait éviter des explications superflues et gagner du temps pour faire avancer son cours
Meilleure connaissance des langues

3- Avez-vous recours à la traduction dans vos cours ?

- Oui
- Non

3-1 Si oui le faites-vous :

- Souvent
- Parfois
- Rarement

3-2 Si non, justifiez votre réponse

.....
.....
.....

4- Avec quel niveau utilisez-vous la traduction ?

- 1ere année licence
- 2eme année licence
- 3eme année licence
- Master

5- De quelle manière

- Un exercice de perfectionnement
- Un outil d'explication
- Une compétence à installer

6- Comment trouvez-vous la réaction de vos étudiants quant à l'utilisation de la traduction ?

- Intéressés

- Désintéressés

7- Jugez-vous vos étudiants de master capables de produire des traductions correctes ?

- Oui

- Non

8- Quelles difficultés pensez-vous qu'ils rencontreront en traduisant ?

- Linguistiques

- Grammaticales

- Culturelles

- Autres, précisez

.....
.....
.....

9- Trouvez-vous que le volume horaire octroyé à l'enseignement de la traduction en Licence est suffisant pour l'acquisition de compétences traductives?

- Oui

- Non

Justifiez votre réponse

Le temps imparti à l'enseignement de la traduction est insuffisant pour former de bons traducteurs ou pour acquérir de réelles compétences traductives

10- Aimeriez-vous intégrer la traduction dans le cursus de formation de master des étudiants de FLE ?

- Oui

- Non

justifiez votre réponse.

Pour pouvoir étudier des ouvrages de spécialité notamment en anglais, les masterants gagneraient à se former en matière de traduction et tirer ainsi profit des recherches actuelles en didactique ou sciences du langage rédigées en anglais.

Nous vous remercions de votre collaboration

**Questionnaire destiné aux enseignants du FLE dans le département du français,
Faculté des langues et des lettres, Université Chadli Bendjedid – El Tarf**

Section 1 : renseignements généraux

1- En comptant cette année, vous avez combien d'années d'enseignement à l'université au total ?

- Moins de 5 ans
- De 5 à 10 ans
- Plus de 10 ans

2- Quelle était votre formation de base ?

- Licence en langue et littérature françaises
- Licence en traduction
- Autre, précisez

Section 2 : La traduction dans l'enseignement supérieur du FLE

1- A titre personnel, appréciez-vous la traduction ?

- Oui
- Non

2- quels sont selon vous les apports de la traduction dans un cours de FLE ?

.....
- facilite la compréhension des cours / enrichit
le bagage linguistique de l'étudiant.
.....

3- Avez-vous recours à la traduction dans vos cours ?

- Oui
- Non

3-1 Si oui le faites-vous :

- Souvent
- Parfois
- Rarement

3-2 Si non, justifiez votre réponse

.....
.....
.....

4- Avec quel niveau ?

- 1ere année licence
- 2eme année licence
- 3eme année licence
- Master

5- De quelle manière

- Un exercice de perfectionnement
- Un outil d'explication
- Une compétence à installer

6- Comment trouvez-vous la réaction de vos étudiants quant à l'utilisation de la traduction ?

- Intéressés
- Désintéressés

7- Jugez-vous vos étudiants de master capables de produire des traductions correctes ?

- Oui
- Non

8- Quelles difficultés pensez-vous qu'ils rencontreront en traduisant ?

- Linguistiques
- Grammaticales
- Culturelles
- Autres, précisez

.....
.....
.....

9- Trouvez-vous que le volume horaire octroyé à l'enseignement de la traduction en licence est suffisant pour l'acquisition de compétences traductives ?

- Oui
- Non

Justifiez votre réponse

Le volume horaire est insuffisant parce que la traduction est tout un domaine. On ne peut pas la limiter en 1h, 30 mn.

10- Aimeriez-vous intégrer la traduction dans le cursus de formation de master des étudiants de FLE ?

- Oui

- Non

justifiez votre réponse.

.....
.....
.....

Nous vous remercions de votre collaboration